

# Reprise menacée

## Insee Conjoncture Centre-Val de Loire Bilan Économique 2021

n° 39

Juin 2022





Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Direction régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt



### Coordination

Insee Centre-Val de Loire  
131 rue du Faubourg Banner  
45034 Orléans Cedex 1

### Directeur de la publication

François-Pierre Gitton

### Rédactrice en chef

Muriel Plotton

### Contributeurs

Samuel Balmand (Insee)  
Caroline Chalot (Insee)  
Martine Blouin (Insee)  
Céline Magnier (DREAL)  
Frédéric Ledouble (DREAL)  
Aurélié Dubois (DREAL)  
Julien Olivier (DREAL)  
Caroline Maurin (DREAL)  
Florent Sautereau (CERC)  
Gaëtan Buisson (DRAAF)  
Geoffroy Vallée (Urssaf)  
Ludovic Rosmorduc (Urssaf)  
Frédérique Borie (Urssaf)  
Nicolas Birot (DREETS)  
Arnaud Morin (Pôle emploi)  
Cyril Seguin (Pôle emploi)  
Pierre-Michel Fremann (Banque de France)

### Bureau de presse

[medias-Centre@insee.fr](mailto:medias-Centre@insee.fr)

☎ 02 38 69 53 42

ISSN 2262-5658

© Insee 2022

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Signes conventionnels utilisés

nd : résultat non disponible

/// : absence de résultat due à la nature des choses

e : estimation

p : données provisoires

r : résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. : résultat non significatif

€ : euro

M : million

Md : milliard

# Remerciements

Chaque année, la direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire publie le bilan économique régional de l'année écoulée. Cet état des lieux retrace les principaux faits économiques marquants de l'année. La situation économique du Centre-Val de Loire en 2021 est exposée à travers douze chapitres thématiques produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont complétées d'éléments de contexte nationaux.

Coordonné par l'Insee, ce diagnostic partagé de la région s'appuie sur les contributions de plusieurs partenaires :

- ▶ Banque de France ;
- ▶ Cellule économique régionale de la construction ;
- ▶ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- ▶ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- ▶ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;
- ▶ Pôle emploi.
- ▶ Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration.



# Sommaire

<b>Synthèse régionale</b>	<b>6</b>
Reprise menacée	
<b>Contexte national</b>	<b>8</b>
En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions	
<b>Emploi</b>	<b>12</b>
Le rebond de l'emploi salarié compense les pertes de la première année de crise sanitaire	
<b>Déclaration préalable à l'embauche</b>	<b>16</b>
Les déclarations d'embauches en 2021 en nette progression avec une préférence pour les contrats à durée indéterminée	
<b>Chômage et politiques de l'emploi</b>	<b>18</b>
Importante baisse du taux de chômage en fin d'année 2021	
<b>Démographie d'entreprises</b>	<b>22</b>
L'essor des créations d'entreprises se poursuit en 2021	
<b>Micro-entrepreneur</b>	<b>26</b>
Le nombre de micro-entrepreneurs toujours croissant en région Centre-Val de Loire	
<b>Financement et endettement</b>	<b>28</b>
Une configuration inédite des crédits et des dépôts à vue des sociétés non financières	
<b>Agriculture</b>	<b>30</b>
Les prix des matières premières et des intrants en forte hausse	
<b>Industrie</b>	<b>32</b>
Une reprise forte et rapide de l'industrie régionale, bridée toutefois par des difficultés d'approvisionnement et de recrutement	
<b>Bâtiment</b>	<b>34</b>
Des difficultés d'approvisionnement et de recrutement freinent le fort rebond du secteur du bâtiment sur la période récente	
<b>Construction</b>	<b>36</b>
Une reprise significative de l'activité	
<b>Tourisme</b>	<b>38</b>
En 2021, une fréquentation touristique toujours en retrait	
<b>Transports</b>	<b>42</b>
Les effets de la crise sanitaire encore perceptibles dans certains secteurs	
<b>Définitions</b>	<b>44</b>

# Reprise menacée

Après une année de recul de l'activité économique, 2021 est une année de reprise. Les niveaux d'activité d'avant-crise sont dépassés en fin d'année dans la région et dans tous les départements hormis l'Indre et le Cher. Le recours à l'activité partielle recule nettement et se rapproche de la situation en 2019. La hausse de l'emploi salarié (+ 2,5 % sur l'année) et la baisse du chômage (6,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre) sont marquées. Les effets de certaines mesures de soutien des entreprises, pour leur permettre de traverser la crise, sont encore observables, notamment au travers de leur faible endettement bancaire net. Cependant des fragilités perdurent, pour les secteurs de l'industrie et de l'hébergement-restauration en particulier, dont l'activité reste en deçà de celle avant la crise sanitaire. Les tensions sur l'approvisionnement et le marché du travail commencent à se répercuter sur les prix, et viennent menacer la reprise.

## Une année de reprise de l'activité économique...

En 2021, après une année marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses répercussions économiques, l'activité retrouve son niveau d'avant-crise. Les volumes d'heures rémunérées des salariés, restés en retrait par rapport aux mêmes mois de 2019 jusqu'en octobre 2021, dépassent ces niveaux de référence en novembre et décembre (+ 0,7 %) **► figure 1**. Ces volumes repassent néanmoins légèrement sous les repères 2019 en janvier 2022, pour être au-dessus en février et en mars 2022 (+ 1,3 %). Cette reprise est un peu moins nette dans la région qu'au niveau national, où le produit intérieur brut termine l'année 0,5 % au-dessus du 4<sup>e</sup> trimestre 2019, la croissance de 6,8 % en 2021 compensant en grande partie la baisse de 7,9 % de l'année précédente.

Au niveau départemental, la reprise de l'activité économique est plus précoce et plus nette dans les départements de l'Eure-et-

Loir, du Loiret et du Loir-et-Cher que dans la région. En Indre-et-Loire, l'année s'achève avec un niveau d'activité un peu au-dessus qu'avant-crise. En revanche, dans les départements du Cher, et surtout de l'Indre, le volume d'activité reste en deçà des références de 2019 et se dégrade même en début d'année 2022.

Le recours à l'activité partielle pour protéger l'emploi a été un marqueur de la crise sanitaire. En France, le nombre de salariés effectivement en activité partielle a été multiplié par plus de 200 au plus fort de la crise en avril 2020 par rapport à la moyenne observée entre 2015 et 2019. En Centre-Val de Loire, moins de 8 000 salariés sont concernés par une demande d'indemnisation au titre de l'activité partielle en décembre 2021, alors qu'ils étaient encore plus de 50 000 en début d'année **► figure 2**. Ce nombre poursuit sa baisse début 2022, ne dépassant guère 2 000 en mars, bien loin des près de 270 000 salariés en avril 2020.

L'année se termine avec 22 250 emplois salariés de plus qu'un an auparavant. En

croissance sur chacun des quatre trimestres, l'emploi salarié retrouve son niveau de fin 2019 dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2021. La progression de 2,5 % sur l'année efface non seulement le recul de 1,3 % en 2020, mais se traduit surtout par une hausse moyenne de 0,6 % entre 2019 et 2021, deux fois plus rapide qu'entre 2014 et 2019.

Les embauches sont plus nombreuses en contrat à durée indéterminée qu'avant la crise sanitaire, comme celles en contrat à durée déterminée de plus de 31 jours. Dans le même temps, moins de contrats courts qu'en 2019 sont signés.

Cette hausse de l'emploi salarié contribue à la baisse du taux de chômage (6,6 % dans la région en fin d'année, contre 7,4 % au niveau national). Stable jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre, il recule au quatrième à un niveau inobservé depuis la fin 2008, marquée par le début de la crise économique et financière. Perdant 1,1 point depuis fin 2019, cette baisse est un peu plus forte en Centre-Val de Loire qu'en France.

Autre signe de la reprise, le nombre de demandeurs d'emploi n'exerçant aucune activité diminue nettement pour être au plus bas depuis 10 ans. Ce recul (- 12,5 % sur un an, - 6,0 % en moyenne entre 2019 et 2021, contre - 1,2 % en moyenne entre 2014 et 2019) est particulièrement franc pour les moins de 25 ans (- 17,3 % depuis fin 2020).

Le rythme auquel progressent les créations de sociétés dans la région est plus élevé qu'au niveau national. Si les nouveaux micro-entrepreneurs sont toujours plus nombreux, le fait notable est surtout le rebond des créations de sociétés (+ 27 % sur un an). Pour tous les statuts, le nombre de créations depuis 2019 croît plus vite qu'avant la crise sanitaire.

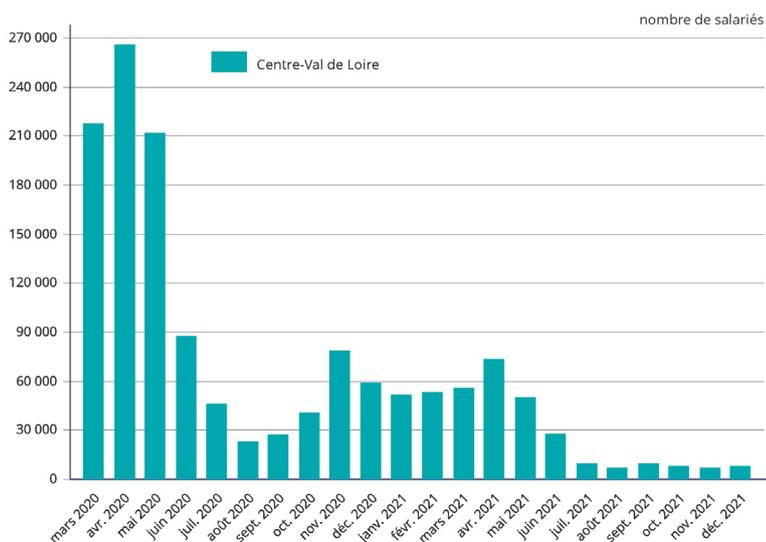
La région compte plus de micro-entrepreneurs économiquement actifs au 1<sup>er</sup> semestre 2021 qu'un an plus tôt (+ 18 %), et bien plus encore que deux ans auparavant (+ 57 %). Leur nombre s'est maintenu au 1<sup>er</sup> semestre 2020, mais leur chiffre d'affaires mensuel moyen a décliné. Il retrouve au 1<sup>er</sup> semestre 2021 son niveau du 2<sup>nd</sup> semestre 2019. Ces micro-entrepreneurs sont un peu plus présents dans l'espace urbain, qui ont en particulier plus bénéficié du développement des activités de livraison pendant la crise sanitaire.

## ► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Centre-Val de Loire



**Note :** ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.  
Source : Insee, DSN - traitement provisoire

## ► 2. Activité partielle : nombre de salariés concernés par une demande d'indemnisation



**Note :** données mensuelles brutes, provisoires pendant un an.  
**Source :** ASP-DGEGP-Dares -Extraction du SI APART du 19 avril 2022

### ... Qui peine à s'asseoir dans l'ensemble des secteurs...

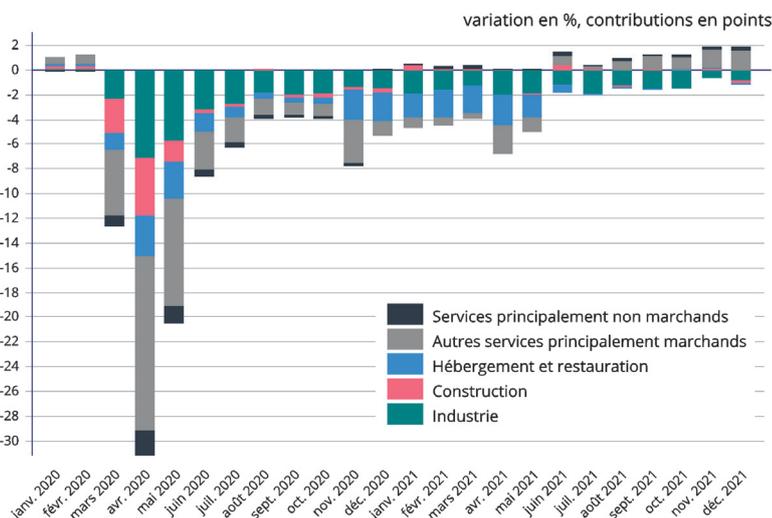
L'activité de certains secteurs, notamment l'industrie et l'hébergement-restauration, reste en retrait, sous les niveaux d'avant-crise. Ainsi, de janvier à mai 2021, l'industrie, les autres services principalement marchands et surtout l'hébergement-restauration ont des volumes d'heures rémunérées en deçà de l'année de référence ► **figure 3**. Depuis juin 2021, c'est principalement l'industrie qui contribue à la baisse des heures rémunérées, tandis que les services principalement marchands hors hébergement-restauration affichent des niveaux supérieurs à l'année de référence, hormis dans l'Indre. En fin d'année, l'activité industrielle retrouve un niveau d'avant-crise dans le seul département d'Eure-et-Loir.

La reprise de l'activité est plus modérée dans les secteurs en lien avec la fréquentation touristique qui reste en deçà des niveaux de

référence en 2019. La fréquentation des hôtels en 2021 représente 75 % de celle en 2019, et celle des campings sur la saison d'été est inférieure de 15 % à son niveau en 2019. L'activité des transports routiers de marchandise se redresse en 2021, plus que celle de transport de voyageurs, encore affectée par l'incomplète reprise du transport touristique.

Avant la crise, l'industrie, manufacturière notamment, était le secteur en tête du recours à l'activité partielle. En Centre-Val de Loire, en 2021, de janvier à août, ce sont les services non marchands qui recourent le plus à l'activité partielle – particulièrement l'hébergement-restauration en lien avec les restrictions réglementaires d'activité – et l'industrie sur les quatre derniers mois de l'année. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, ce dispositif est moins sollicité, mais la part des services non marchands, au premier rang desquels de l'hébergement-restauration, dans les effectifs en activité partielle remonte.

## ► 3. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Centre-Val de Loire



**Note :** ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.  
**Source :** Insee, DSN - traitement provisoire

En termes d'emploi, les trois quarts de la croissance en 2021 sont portés par le tertiaire marchand. La fragile dynamique d'accroissement de l'emploi industriel d'avant-crise reste suspendue, bien que les effectifs se contractent moins qu'en 2020.

Par ailleurs, les entreprises dépendent encore de certaines dispositions prises pour les aider à traverser la crise. Les trésoreries des entreprises se sont détériorées en 2020, mais le soutien public face aux conséquences de la pandémie a contribué à atténuer cette dégradation. En 2021, l'allègement des contraintes sanitaires et le report des remboursements des prêts garantis par l'État, que les entreprises ont pu conserver sous forme de liquidités, entraînent des situations de trésorerie confortables. Les mesures de soutien aux entreprises ont également contribué à réduire le nombre de défaillances. Il reste à un niveau très bas et diminue même encore en 2021.

### ...Fragilisée par les tensions sur l'approvisionnement, la main d'œuvre et les prix de l'énergie

Des tensions viennent menacer la reprise, comme sur les prix de l'énergie qui étaient orientés à la baisse de mars 2020 à février 2021, et sont repartis nettement à la hausse depuis (+ 18,5 % en glissement annuel fin 2021 ; + 28,0 % en mai 2022). Portée par ce renchérissement, l'inflation, nulle en décembre 2020, croît continuellement en 2021 pour atteindre + 2,8 % en décembre et continue à augmenter en 2022 (+ 5,2 % en mai). Les effets de la crise sanitaire sur les chaînes d'approvisionnement et les tensions sur le marché du travail contrarient également le redémarrage de nombreux secteurs. L'activité industrielle a repris dès mai 2020, mais les difficultés d'approvisionnement et de recrutement pèsent sur cette reprise qui se poursuit en 2021.

Des contraintes de même nature sur l'offre freinent l'activité du bâtiment, malgré une demande élevée. L'activité de la construction reprend fortement, le nombre de logements autorisés progresse de 34 % en 2021, et les surfaces de locaux non résidentiels de 58 %. Cependant, le bilan de l'activité de promotion immobilière est en demi-teinte, les ventes d'appartements étant en forte hausse, tandis que celles des maisons chutent. L'activité des travaux publics reprend en 2021, mais ralentit au 2<sup>nd</sup> semestre, marquée par la hausse des coûts de production et le manque de matières premières.

Du côté du secteur primaire, entre hausse de la demande et envolée des prix de l'énergie, les prix agricoles augmentent comme ceux des intrants. En 2021, les cours des productions de grandes cultures se sont élevés, le prix des productions animales est en hausse, mais le cours du porc plonge au 2<sup>nd</sup> semestre. Cette augmentation des prix de production agricoles ne s'est pas encore transmise aux prix à la consommation en 2021, l'alimentation ayant été relativement épargnée par l'inflation en 2021, mais les prix progressent de + 4,2 % en glissement annuel en mai 2022. ●

Samuel Balmand (Insee)

# En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions

En 2021, l'épidémie de Covid-19 est restée l'un des principaux déterminants de l'activité économique. L'apparition de variants a rythmé la propagation de nouvelles vagues, et, en conséquence, la poursuite des mesures de restrictions sanitaires. Celles-ci se sont cependant allégées, à mesure que les États apprenaient à limiter la propagation du virus – notamment par une campagne de vaccination à grande échelle – et que les ménages et les entreprises entraient dans le paradigme du « vivre avec ». Après la fermeture partielle des économies en 2020, qui avait fait plonger le PIB mondial à -3,1 % par rapport à son niveau de 2019, leur réouverture progressive en 2021 a engendré un rebond en partie mécanique, à 6,1 %<sup>1</sup>. Ce rattrapage a néanmoins été hétérogène selon les pays ► **figure 1**. Ainsi le rebond de l'activité en zone euro, certes vif (+ 5,2 %), l'a toutefois été moins qu'aux États-Unis (+ 5,7 %) ou que pour les économies émergentes (+ 6,8 %), malgré un recul de l'activité en zone euro plus important en 2020. L'économie du Royaume-Uni a davantage rebondi (+ 7,4 %, après une chute en 2020 parmi les plus fortes des pays européens) malgré l'incertitude liée au Brexit, finalement mis en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier. Enfin, l'activité en Chine a renoué avec une croissance vigoureuse

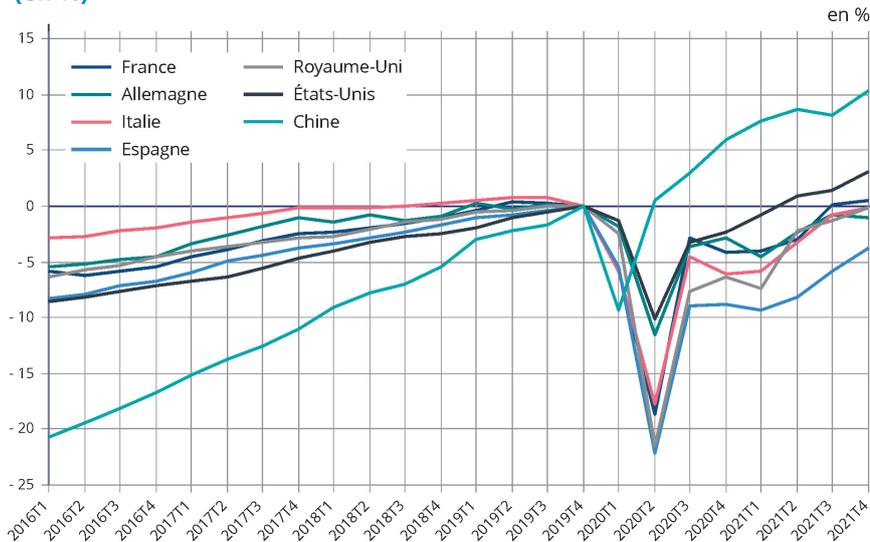
(+ 8,6 %, après un ralentissement certes marqué de l'activité en 2020), même un peu supérieure à sa moyenne des années 2010 par effet de contrecoup. Ces évolutions hétérogènes selon les pays en 2021 sont notamment liées au rythme de diffusion du virus et aux stratégies sanitaires nationales (zéro-covid, confinements, vaccination...), mais aussi aux spécialisations sectorielles (les branches des matériels et des services de transport, de l'hébergement-restauration ou encore des loisirs, sport et culture – et le tourisme en général – restant à des niveaux d'activité dégradés).

## En France, l'activité a davantage rebondi en 2021 que dans la moyenne de la zone euro

Après une chute de 7,9 % en 2020, l'activité économique française s'est nettement redressée en 2021, à + 6,8 %<sup>2</sup>. La croissance y a donc été à la fois plus forte qu'en Allemagne (+ 2,9 %), où le choc de 2020 a été presque deux fois moindre, et qu'en Italie (+ 6,6 %) et en Espagne (+ 5,1 %), pourtant davantage affectées en 2020. En moyenne en 2021, le PIB français se situait 1,7 % en deçà de son niveau de 2019, un rattrapage assez vif par rapport à ses principaux voisins européens.

En miroir de la chute d'activité enregistrée en France en 2020, tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à son rebond en 2021 ► **figure 2**. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de 2,7 points : les opportunités de consommer des ménages, bridées par les mesures de restrictions, se sont rétablies avec la réouverture progressive des magasins, des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. La contribution de l'investissement total a été du même ordre, portée par les entreprises (1,5 point) – en lien avec la reprise de l'activité, notamment après les fermetures de chantiers en 2020 et du fait d'un investissement en services très dynamique – et par les ménages (0,9 point) – avec un marché immobilier dynamique. La consommation des administrations publiques a contribué au rebond de l'activité à hauteur de 1,7 point, portée par les campagnes de tests et de vaccination. La contribution des échanges extérieurs a été faiblement positive, de 0,1 point : les exportations, plus affectées en 2020 que les importations, ont aussi plus fortement rebondi. Les importations comme les exportations sont cependant restées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. En particulier, les exports et imports de tourisme se sont situés en 2021 à environ 40 % sous leur niveau de 2019.

### ► 1. Écart du PIB par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019 (en %)



**Lecture :** au quatrième trimestre 2021, le PIB en France s'est situé 0,5 % au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC

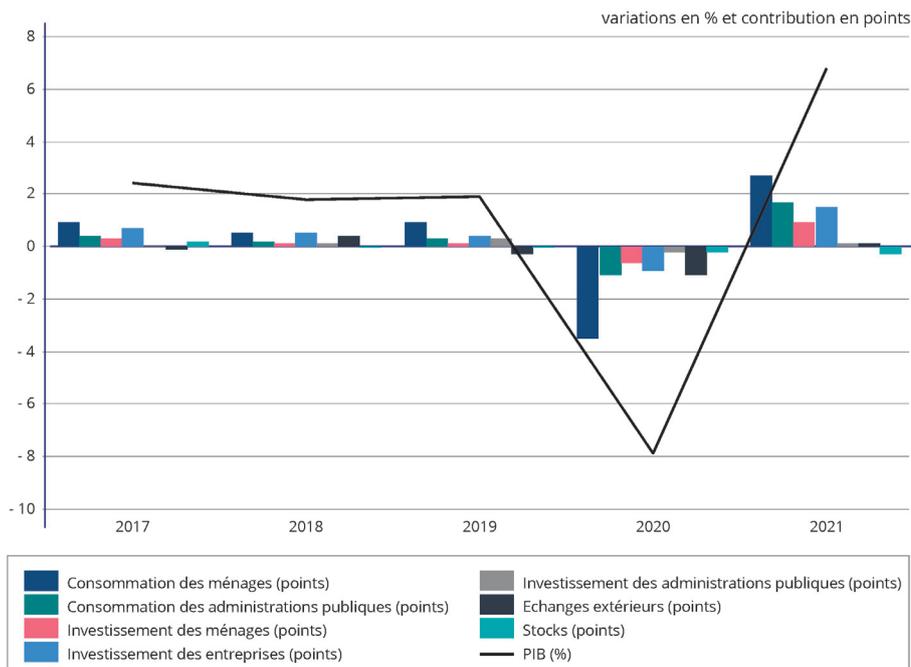
### Cet effet de miroir entre les évolutions de l'activité en 2020 et en 2021 a aussi été sectoriel, recouvrant toutefois des rattrapages hétérogènes selon les branches

En 2021, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage rebondi que la consommation des ménages, après une baisse également plus marquée en 2020 ► **figure 3**. Les disparités selon les branches apparues en 2020 ont néanmoins persisté en 2021. Dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport a faiblement rebondi en 2021, pénalisée à la fois par les difficultés d'approvisionnement (s'agissant de l'industrie automobile), et par l'état dégradé du tourisme mondial (s'agissant de l'aéronautique). Les services les plus affectés par les mesures de restriction – hébergement-restauration, transports, services aux ménages (sport, culture, loisirs) – ont poursuivi leur trajectoire de reprise, malgré un début d'année 2021 marqué à nouveau par l'épidémie.

<sup>1</sup> World Economic Outlook, FMI (Avril 2022).

<sup>2</sup> Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.

## 2. Variations annuelles du PIB (en %) et contribution des principaux postes de la demande (en points)



**Note :** les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

**Lecture :** en 2021, le PIB, en volume aux prix de l'année précédente chaînés, a augmenté de 6,8 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de 2,7 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee

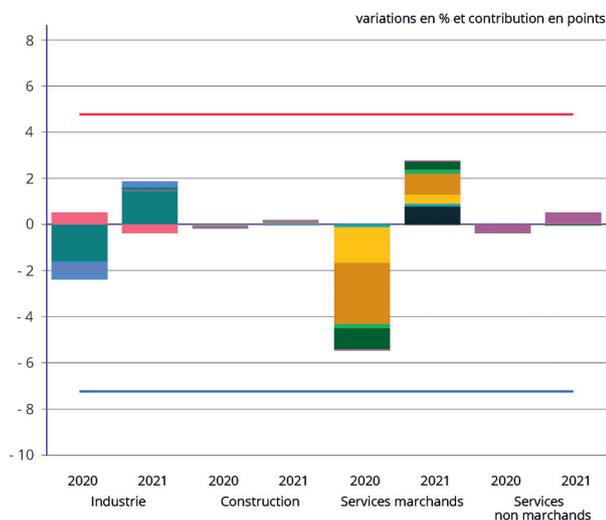
L'hétérogénéité ne s'est cependant pas résorbée, entre ces branches dont l'activité ou la consommation est restée en moyenne sous son niveau de 2019 et celles qui, ayant moins souffert de la crise sanitaire, s'en sont rapprochées ou l'ont dépassé (information-communication, services financiers...). Ce constat est aussi vrai à un niveau plus agrégé : en 2021, la valeur ajoutée est restée à un niveau par rapport à 2019 relativement plus dégradé dans l'industrie que dans les services, et inversement pour la consommation des ménages.

### En 2021, l'emploi et la population active ont été dynamiques

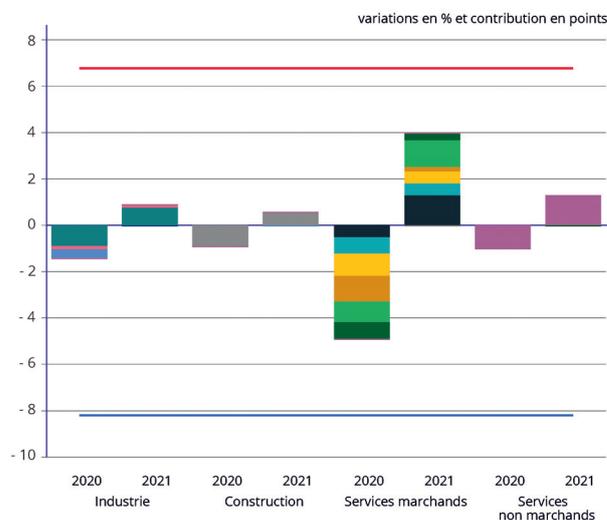
Après une diminution en 2020 (- 216 900 emplois en fin d'année, par rapport à la fin d'année 2019), d'ampleur largement moindre que celle de l'activité, l'emploi salarié a vivement rebondi en 2021 (+ 855 100 entre fin 2020 et fin 2021), repassant fin 2021 nettement au-dessus du niveau de la fin 2019<sup>3</sup>. Il est néanmoins resté en deçà de son niveau d'avant-crise dans l'industrie, tandis qu'il était particulièrement allant dans la construction, l'hébergement-restauration et les services aux entreprises. Le dispositif d'activité partielle, dont les conditions ont progressivement évolué au cours de l'année, ne concernaient en décembre 2021 qu'environ 400 000 salariés (contre 1 900 000 en janvier 2021)<sup>4</sup>.

## 3. Variations annuelles (en %) et contribution des branches ou produits (en points)

### a. Valeur ajoutée



### b. Consommation des ménages



**Note :** les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO). La valeur ajoutée totale est calculée hors impôts et subventions sur produits (contrairement au PIB).

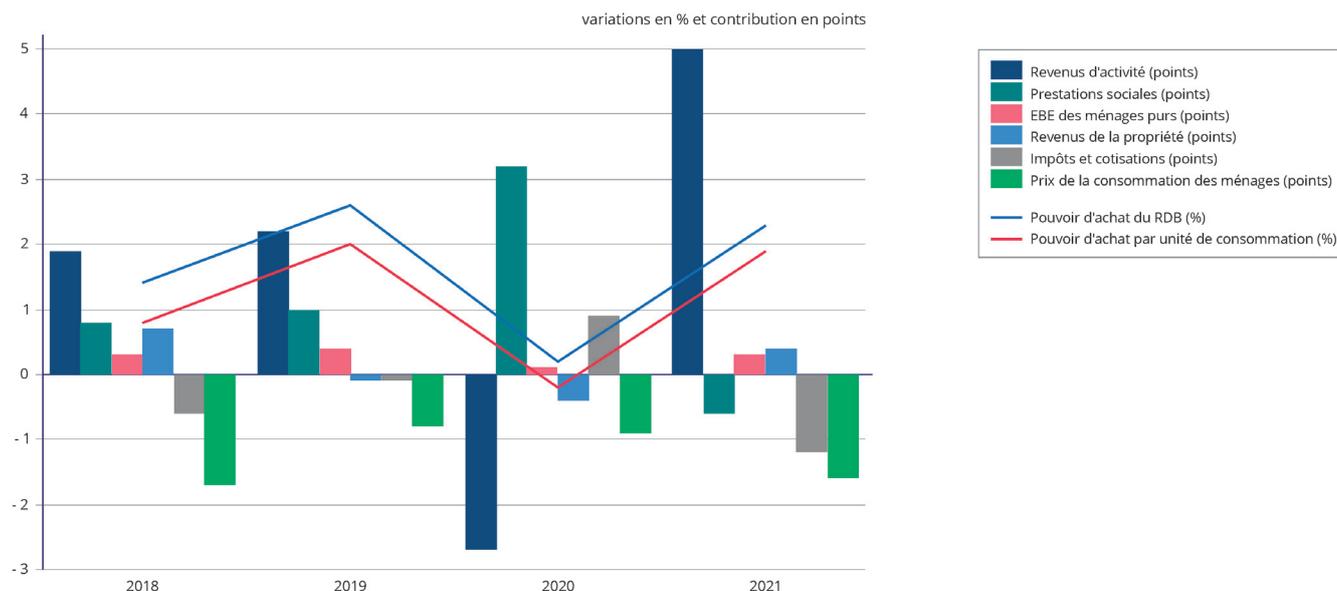
**Lecture :** en 2021, la valeur ajoutée totale a augmenté de 6,8 %. La contribution des autres services marchands (services marchands hors commerce, transport, hébergement-restauration, services aux entreprises et aux ménages) a été de 1,3 point ; celle de l'ensemble des branches des services marchands a été de 4,0 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee

<sup>3</sup> Données révisées sur l'emploi salarié national, par rapport à celles mobilisées dans le chapitre Emploi du bilan, suite à plusieurs changements méthodologiques ; en particulier les alternants sont inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi des années 2019 à 2021.

<sup>4</sup> Le chômage partiel, 27 avril 2022, Dares.

## 4. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principaux déterminants



**Note :** les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : le pouvoir d'achat du RDB des ménages a augmenté de 2,3 % en 2021. La principale contribution à cette hausse est celle des revenus d'activité, qui s'élève à 5,0 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee

Après des mouvements très heurtés en 2020 selon un effet en « trompe-l'œil »<sup>5</sup>, le taux de chômage a été quasi stable pendant les trois premiers trimestres de 2021, à environ 8 % de la population active, avant de refluer sensiblement à 7,4 % au quatrième trimestre. Le dynamisme de l'emploi au cours de l'année a en effet été d'abord contrebalancé par celui de la population active, qui a rejoint progressivement sa trajectoire tendancielle d'avant la crise sanitaire puis l'a dépassé au troisième trimestre, avant de se replier légèrement par contrecoup au quatrième, conduisant à la baisse marquée du taux de chômage en fin d'année. Ces mouvements ont été particulièrement marqués pour les jeunes, dont le taux d'emploi a atteint un point haut depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance.

**En 2021, tiré par des revenus d'activité dynamiques, et quoique pénalisé par une inflation en hausse, le pouvoir d'achat par unité de consommation a progressé de 1,9 %**

Après un ralentissement en 2020 (+ 1,1 %), le

revenu disponible brut des ménages a progressé (+ 4,0 %), plus vivement encore qu'en 2018 et 2019. Le même effet de miroir évoqué précédemment entre 2020 et 2021 a joué sur les contributions des différents composantes du pouvoir d'achat, à l'exception notable de l'inflation ► **figure 4**. Les revenus d'activité ont contribué le plus, à hauteur de 5,0 points, en lien avec la reprise de l'activité, le dynamisme de l'emploi et le moindre recours à l'activité partielle ► **figure 4**. En 2020, la contribution négative des revenus d'activité avait été en partie compensée par celle, positive, des prestations sociales et des impôts<sup>6</sup>. En 2021, c'est le phénomène inverse qui se produit. L'ampleur nettement plus faible de la contribution négative des prestations sociales, de - 0,6 point, reflète toutefois la poursuite partielle des dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité). Enfin, poussée notamment par les prix de l'énergie, l'inflation a commencé à augmenter nettement au second semestre 2021, jusqu'à atteindre 2,8 % sur un an en fin d'année. Malgré cette hausse des prix, la croissance du pouvoir d'achat a été nette en moyenne annuelle (+ 2,3 %, soit 1,9 % par unité de consommation).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a augmenté de 9,6 % en 2021, en nette reprise après sa chute en 2020. Le taux de marge a quant à lui atteint 34,2 %, repassant même au-dessus du pic de 2019 (lié principalement à un effet d'enregistrement du CICE). Cette moyenne annuelle résulte cependant d'un premier semestre 2021 élevé, dans le sillage du rebond de la fin 2020, tandis que le second semestre 2021 a été un peu plus modéré. ●

<sup>5</sup> Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

<sup>6</sup> Ce, pour des raisons en partie comptables : contrairement aux salaires auxquels l'activité partielle n'est pas enregistrée dans les revenus d'activité, mais dans les prestations sociales.



# Le rebond de l'emploi salarié compense les pertes de la première année de crise sanitaire

En Centre-Val de Loire, après une année de repli engendrée par la crise sanitaire, la reprise de l'emploi salarié en 2021 (+ 2,5 %) accompagne la levée de nombreuses restrictions. Ce retour à la croissance des effectifs est légèrement moins marqué qu'en France hors Mayotte (+ 2,8 %). La hausse de l'emploi s'accroît dans la construction et l'agriculture, seuls secteurs en progrès en 2020. Le tertiaire marchand, secteur le plus touché par la crise en 2020, redevient le moteur de la croissance des emplois dans la région. Le repli des effectifs est contenu dans l'industrie, également très affectée par la crise. L'emploi progresse dans tous les départements de la région, de manière particulièrement soutenue dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire.

### Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données durant la phase de montée en charge du dispositif.

### Une reprise mondiale altérée par des difficultés d'approvisionnement et une pénurie de main d'œuvre

L'année 2021 reste fortement marquée par la crise sanitaire et ses restrictions, même si celles-ci s'allègent peu à peu au cours de l'année. Dans un contexte de reprise mondiale, des difficultés apparaissent, tels que l'approvisionnement de certains matériaux ou encore une pénurie de main d'œuvre, qui viennent freiner la production et se répercuter sur l'emploi.

Le tissu économique de la région Centre-Val de Loire compte 921 800 emplois salariés fin 2021, soit une hausse conséquente de 2,5 % sur un an (+ 22 250 emplois). Alors que la pandémie mondiale de Covid-19 apparue en 2020 interrompait subitement le retour à la croissance des emplois de fin 2019 (+ 0,5 % comparé à 2018), ces derniers sont en hausse de 1,2 % par rapport à cette période d'avant-crise ► **figure 1**.

À l'échelle de la France hors Mayotte, la croissance est un peu plus importante sur l'année (+ 2,8 % en 2021), et en comparaison du niveau d'avant-crise (+ 1,5 %) ► **figure 2**.

Ainsi, malgré un recul en 2020 (- 1,3 %), l'emploi salarié total en Centre-Val de Loire a progressé en moyenne de 0,6 % par an entre 2019 et 2021, soit deux fois plus vite qu'entre 2014 et 2019 (+ 0,3 %).

Sur la même période en France hors Mayotte, la croissance annuelle moyenne est trois fois plus importante (+ 0,9 %), mais équivalente à celle de la région sur les deux années de crise sanitaire (+ 0,7 %).

À l'échelle nationale, la progression de l'emploi semble se poursuivre en début d'année 2022, malgré l'apparition de tensions géopolitiques et d'une nouvelle hausse du cours du pétrole.

En 2021, la hausse des emplois est un peu plus conséquente dans le secteur privé que

public (respectivement + 2,6 % et + 2,0 %), tandis qu'au niveau national l'emploi privé croît nettement plus sur l'année (+ 3,5 %) que l'emploi public (+ 0,3 %). Comparé à son niveau d'avant-crise, l'emploi public se redresse davantage que l'emploi privé (respectivement + 2,1 % et + 0,9 %) dans la région, alors que la tendance est inverse au niveau national (respectivement + 1,0 % + 1,6 %).

### Une reprise de l'emploi particulièrement vive dans le tertiaire marchand

Après un repli important en 2020 (- 2,1 %), le secteur tertiaire marchand, premier employeur dans la région (410 200, soit 44 % des emplois totaux), enregistre une forte hausse en 2021 : + 4,3 %, soit + 16 730 emplois ► **figure 3**. Le secteur contribue ainsi à 75 % de la croissance de l'emploi salarié dans la région en 2021. Il est fortement redynamisé par les activités d'hébergement-restauration et de services aux ménages (respectivement + 14 % et + 8,0 %), particulièrement touchées par les restrictions sanitaires en 2020 (confinements, fermetures d'établissements, couvre-feux).

Ainsi entre 2019 et 2021, les emplois du secteur progressent en moyenne de 1,0 % par an, rythme équivalent à celui observé entre 2014 et 2019 (+ 1,1 %).

L'intérim participe à la croissance de l'emploi. Après une importante chute au début de l'année 2020, puis un rapide rebond en fin d'année, ses effectifs poursuivent leur croissance en 2021 (+ 8,3 %), dépassant ainsi de 2,5 % leur niveau d'avant-crise ► **figure 4**.

À l'échelle de la France hors Mayotte, le retour à la hausse du secteur tertiaire marchand est plus prononcé (+ 4,8 %), tout comme son repli en 2020 l'était également (- 2,8 %). Si l'hébergement-restauration enregistre une progression de l'emploi quasi équivalente à la région (+ 15,1 %), celle des services aux

ménages est en deçà (+ 5,7 %) et celle de l'intérim est supérieure (+ 12,5 %).

L'emploi dans les services non marchands était en recul entre 2014 et 2019, perdant en moyenne 0,2 % chaque année. Resté stable durant la première année de crise sanitaire, il connaît en 2021 une hausse de 1,5 %. Au niveau national, la croissance se poursuit pour la troisième année consécutive, soit + 0,6 % en 2021.

### Une croissance renforcée des effectifs dans la construction, un repli freiné dans l'industrie

Hormis l'agriculture, la construction était le seul secteur à enregistrer un gain d'emplois en 2020 (+ 1,3 %) malgré la crise sanitaire. Ses effectifs se renforcent en 2021 avec une progression plus marquée : + 2,2 %.

Au niveau de la France hors Mayotte, la tendance est la même et la hausse un peu plus conséquente (+ 2,5 %). Cependant, les difficultés d'approvisionnement qui perdurent pourraient venir fragiliser cette dynamique en 2022.

Alors que l'emploi industriel renouait avec la croissance de ses effectifs en 2019 (+ 0,3 %) la crise débutée début 2020 venait interrompre cette dynamique (- 2,8 %). En 2021, le repli se poursuit, mais dans une moindre proportion (- 0,2 %).

Les gains d'emplois dans l'agroalimentaire (+ 3,3 %), seule activité industrielle à voir croître ses effectifs en 2020 (+ 0,3 %) et dans l'énergie, eau, déchets cokéfaction et raffinage (+ 1,0 %) ne suffisent pas à compenser les pertes importantes dans la fabrication de matériel de transport (- 3,9 %) après le fort repli en 2020 (- 4,8 %).

Au niveau national, les emplois industriels, également en retrait en 2020 (- 1,7 %), se redressent en 2021 (+ 0,7 %).

## Une progression de l'emploi plus soutenue dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire

En progression continue durant toute l'année 2021, les gains d'emplois dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire sont bien supérieurs à la moyenne régionale, respectivement + 3,1 % et + 3,0 %. Le nombre de salariés dans ces deux départements dépasse ainsi nettement son niveau d'avant-crise de la fin 2019 (respectivement + 2,5 % et + 1,7 %) ► **figure 5**.

Après une année 2020 d'important repli (- 1,2 %), l'Indre-et-Loire redevient le plus important contributeur à la croissance des emplois dans la région, soit trois sur dix (+ 6 740 emplois). Dans l'Indre-et-Loire comme dans l'Eure-et-Loir, les effectifs employés augmentent dans tous les secteurs et la croissance est portée par le tertiaire marchand (respectivement + 5,4 % et + 4,0 %), davantage dynamisé par l'intérim dans le premier département que dans le second (+ 18,5 % contre + 10,5 %). Les emplois industriels sont également en hausse dans ces deux seuls départements (respectivement + 0,7 % et + 0,5 %). Dans le secteur de la construction, les effectifs s'accroissent dans l'Eure-et-Loir (+ 2,4 %), mais restent stables dans l'Indre-et-Loire.

## Une hausse des effectifs salariés sous la moyenne régionale dans les autres départements

L'emploi progresse moins dans le Loir-et-Cher, le Loiret et l'Indre que dans la région. Dans ces trois départements, les évolutions sont globalement proches en 2021, mais leurs dynamiques par secteur diffèrent.

Malgré des baisses d'effectifs dans l'agriculture et l'industrie (respectivement - 1,9 % et - 1,4 %), la croissance dans le Loir-et-Cher s'élève à 2,4 %, essentiellement alimentée par les services marchands (+ 5,2 %), mais également renforcée par la construction (+ 3,1 %).

Dans le Loiret, département qui concentre près de 30 % des emplois de la région, la hausse atteint 2,3 % malgré une fin d'année en retrait. Là aussi, les services marchands portent la progression (+ 3,4 %), mais dans une moindre mesure qu'en région, freinés par la faible hausse des effectifs dans l'intérim (+ 1,2 %). Une évolution parmi les plus importantes dans les services non marchands (+ 2,1 %) vient également alimenter les emplois du département, où seuls les effectifs industriels sont en recul (- 0,8 %).

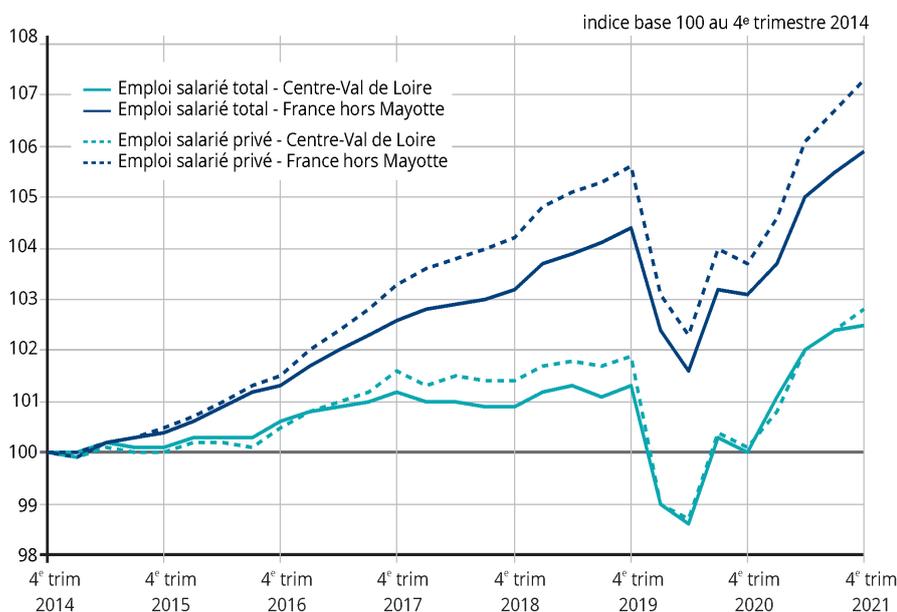
Le département de l'Indre (+ 2,1 %), où l'emploi est également freiné par un recul dans l'industrie (- 0,6 %), se distingue aussi par la plus forte croissance dans l'intérim (+ 26,1 %) et par un secteur de la construction particulièrement dynamique (+ 4,3 %).

Parmi ces trois départements, le Loiret et le Loir-et-Cher dépassent leur niveau d'avant-crise (respectivement + 1,2 % et 0,9 %), tandis que l'Indre reste en dessous (- 1,0 %).

Enfin, la progression de l'emploi salarié est moins grande dans le Cher (+ 1,3 %), avec des dynamiques sectorielles plus faibles, un secteur non marchand en recul dans ce seul département (- 0,2 %), ainsi qu'une absence de gains dans l'industrie. Le département retrouve néanmoins son niveau d'avant-crise à la fin 2021. ●

Caroline Chalot (Insee Centre-Val de Loire)

### ► 1. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

## ► 2. Emploi salarié total par secteur d'activité en Centre-Val de Loire

en %

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2021 (milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021		Évolution entre fin 2020 et fin 2021		Évolution annuelle moyenne entre fin 2014 et fin 2019 <sup>1</sup>	
	Centre-Val de Loire	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte
<b>Agriculture</b>	<b>15,9</b>	<b>3,8</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>
<b>Industrie</b>	<b>142,9</b>	<b>- 3,0</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 0,2</b>
Industrie agroalimentaire	21,0	3,6	3,7	3,3	3,9	0,7	1,0
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	17,4	0,1	0,9	1,0	1,0	- 0,5	- 0,1
Biens d'équipement	22,5	- 2,8	- 2,8	- 0,5	- 0,1	- 0,9	- 0,7
Matériels de transport	9,6	- 8,5	- 5,1	- 3,9	- 2,5	- 0,6	- 0,5
Autres branches industrielles	72,3	- 4,8	- 2,1	- 1,0	0,2	- 0,6	- 0,6
<b>Construction</b>	<b>53,7</b>	<b>3,5</b>	<b>4,7</b>	<b>2,2</b>	<b>2,5</b>	<b>- 1,0</b>	<b>0,8</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>410,2</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>4,3</b>	<b>4,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>
Commerce	111,4	1,4	2,1	2,2	3,0	0,3	0,8
Transports	50,4	0,7	0,2	2,4	1,2	0,7	0,9
Hébergement - restauration	31,4	3,5	1,6	14,0	15,1	2,1	2,7
Information - communication	13,1	- 0,3	3,6	1,6	4,6	- 0,9	2,5
Services financiers	29,8	- 0,4	- 0,4	0,8	1,2	0,9	0,5
Services immobiliers	7,1	- 0,5	- 3,6	0,1	- 1,4	0,8	1,1
Services aux entreprises hors intérim	77,5	4,0	2,8	2,7	4,0	1,8	2,5
Intérim	38,5	5,0	6,3	8,3	12,5	5,9	6,8
Services aux ménages	50,8	1,3	0,1	8,0	5,7	- 0,9	- 0,3
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>299,2</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>0,6</b>	<b>- 0,2</b>	<b>0,1</b>
<b>Total</b>	<b>921,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>

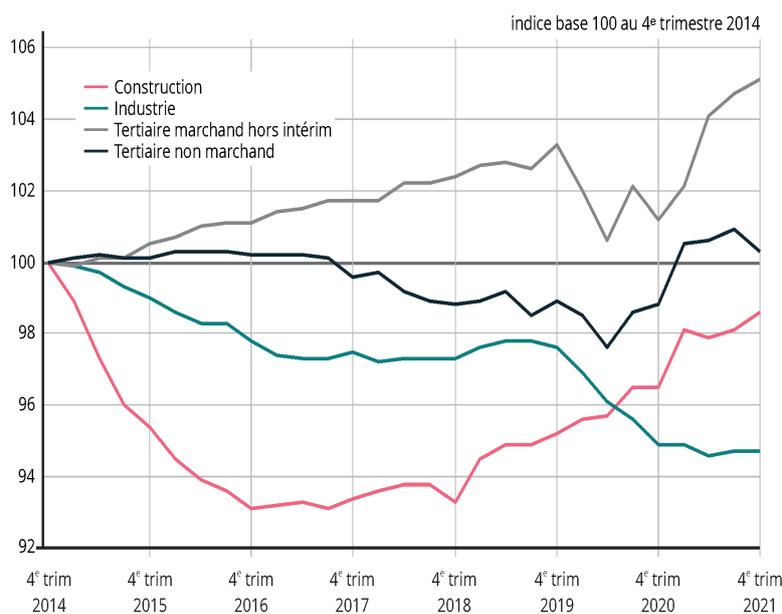
<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Notes** : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ** : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

## ► 3. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité - Centre-Val de Loire

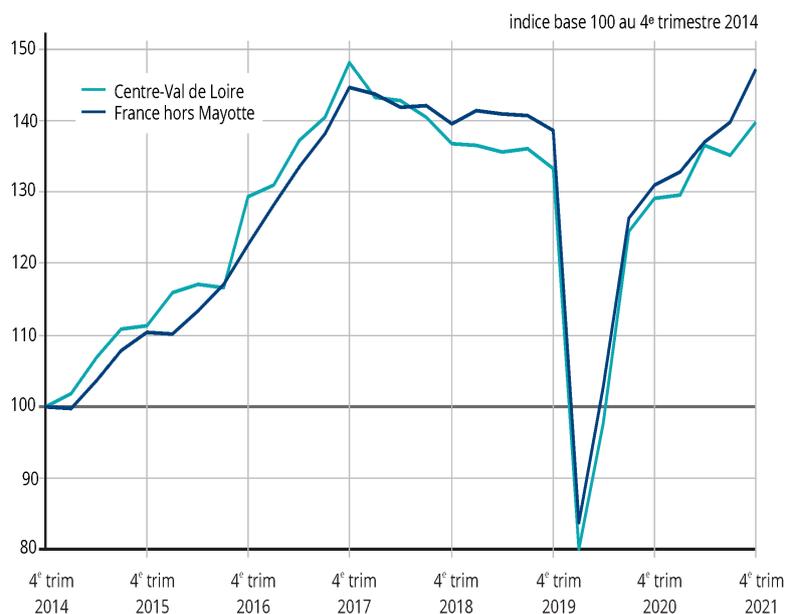


**Notes** : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ** : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee

#### ► 4. Évolutions trimestrielles de l'emploi intérimaire



**Notes** : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

**Champ** : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

#### ► 5. Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité en Centre-Val de Loire

Zonage	Emploi au 31/12/2021 (milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021	Évolution entre fin 2020 et fin 2021							Total
			Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand		
			en %							
Cher	98,6	- 0,1	0,6	0,0	3,3	3,3	5,6	- 0,2	<b>1,3</b>	
Eure-et-Loir	136,4	2,5	4,4	0,7	2,4	4,0	10,5	3,3	<b>3,1</b>	
Indre	72,9	- 1,0	2,1	- 0,6	4,3	4,0	26,1	1,1	<b>2,1</b>	
Indre-et-Loire	234,6	1,7	2,3	0,5	0,0	5,4	18,5	1,2	<b>3,0</b>	
Loir-et-Cher	115,7	0,9	- 1,9	- 1,4	3,1	5,2	7,0	0,7	<b>2,4</b>	
Loiret	263,6	1,2	4,1	- 0,8	2,9	3,4	1,2	2,1	<b>2,3</b>	
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>921,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>	<b>- 0,2</b>	<b>2,2</b>	<b>4,3</b>	<b>8,3</b>	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>	

**Note** : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ** : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares

#### ► Pour en savoir plus

- Chalot, C., Piraux E., Stabilité de l'emploi salarié et forte baisse du chômage, Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n° 38, 27 avril 2022.

# Les déclarations d'embauches en 2021 en nette progression avec une préférence pour les contrats à durée indéterminée

Après le recul de 2020, les embauches régionales ont connu un vif rattrapage. Les employeurs privilégient des embauches en contrats à durée indéterminée qui atteignent un nouveau record et les contrats à durée déterminée de plus de 31 jours étant préférés à ceux de plus courte durée.

### Les embauches en CDI retrouvent un niveau supérieur à celui d'avant la crise sanitaire

125 600 contrats à durée indéterminée (CDI) ont été signés en 2021 dans la région Centre-Val de Loire, soit une hausse de 26 % par rapport à 2020 fortement marquée par la crise sanitaire. Ce vif rebond ramène le nombre d'embauches en CDI à un niveau supérieur à celui de 2019 (+ 3,5 %). Après le trou d'air de 2020, il s'agit d'un niveau record de CDI signés dans la région, qui prolonge une tendance continue depuis 2014. Par rapport à cette date, le volume d'embauches en CDI est supérieur de 51 %, contre + 17 % pour les embauches en contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 31 jours. Les CDD plus courts, dont le nombre ne cessaient de s'élever depuis le début du siècle, sont revenus à leur niveau de 2014 ► **figure 1**.

Les tensions sur le marché du travail, apparues dans certains secteurs, ont sans doute incité les employeurs à proposer des contrats à durée indéterminée pour attirer ou fidéliser les candidats potentiels. Dans certaines activités, un effet de rattrapage de CDI a également pu intervenir, suite à une année de confinements et d'incertitude. Enfin, certaines activités se sont développées pour faire face à de nouveaux besoins nés lors de la pandémie. L'enseignement (+ 20 % par rapport à 2019), les transports et entrepôts (+ 19 %), l'hébergement médico-social et l'action sociale (+ 18 %), l'industrie agroalimentaire (+ 15 %) ont connu une année 2021 très dynamique. Le commerce (+ 8 %) et la construction (+ 3 %) ont également concouru à la forte augmentation du volume d'embauches par rapport à l'année 2019.

Le volume de CDI dans l'industrie reste légèrement inférieur à son niveau d'avant-crise (- 2 %), après avoir subi le plus fort recul en 2020 (- 25 %). C'est particulièrement vrai dans

la fabrication de matériels de transport (- 34 % par rapport à 2019), l'industrie chimique (- 32 %) et la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 11 %). Leurs activités n'ont pas pu reprendre un cours normal en 2021, au même titre que des services tels que les arts et spectacles (- 13 %) et l'hébergement-restauration (- 8 %).

Le niveau de CDI est revenu à un niveau proche de 2019 dans l'Indre, le Loir-et-Cher et le Cher. Il augmente en revanche en Indre-et-Loire (+ 2,2 %), dans le Loiret (+ 6 %) où le rebond est plus fort cette année (+ 30 % par rapport à 2020) et en Eure-et-Loir (+ 8,5 %) qui avait mieux résisté à la crise.

Parmi les zones d'emploi ayant un niveau d'embauches en CDI plus élevé qu'avant-crise, figurent Dreux (+ 11 %), Châteaudun (+ 9 %), Gien (+ 8 %) et Vierzon (+ 6 %) ► **figure 2**.

### Des CDD de plus longue durée qu'avant la pandémie

107 300 CDD de plus de 31 jours ont été signés en 2021 en région Centre-Val de Loire. Après un recul de 12 % en 2020, leur nombre s'est établi à un niveau supérieur à celui de 2019 de 8,6 %, au détriment des CDD de durée inférieure à 31 jours. Ceux-ci sont essentiellement utilisés par le secteur tertiaire. Après avoir diminué de 28 % en 2020, ils s'avèrent très en deçà du niveau de 2019 et 2018 : 387 600 CDD courts ont été signés en 2021 contre 450 000 en 2019 (- 14 %).

Dans certaines zones d'emploi, le recul par rapport à 2019 est conséquent : Châteaudun (- 43 %), Vendôme (- 37 %), Pithiviers (- 32 %) et Montargis (- 21 %).

Dans le secteur de la construction, le nombre de CDD de longue durée n'avait pas baissé pendant la crise et augmente de 16 % cette année. Dans l'industrie, la crise sanitaire a fortement influencé le recours aux CDD de

longue durée (- 18 %) avant de retrouver sensiblement en 2021 le niveau de 2019 (+ 2 %). En revanche, le nombre de CDD de moins de 31 jours demeurent en recul sévère par rapport à 2019 (- 27 %).

### Les femmes majoritaires parmi les personnes embauchées en CDD, minoritaires parmi les embauches en CDI

Les embauches en CDD longs concernent surtout les jeunes : 45 % des signataires ont moins de 24 ans. Cette proportion n'est que de 27 % pour les CDI et 25 % pour les CDD courts ► **figure 3**.

Sur l'année 2021, 43 % des embauches en CDI sont féminines. La proportion de femmes dans les embauches en CDI est plus importante chez les moins de 24 ans (46 %) et les 60-64 ans (48 %). Elle est de l'ordre de 42 % entre 25 et 49 ans. Passé 65 ans, le nombre d'embauches en CDI est très faible et pour les deux tiers il s'agit d'hommes ► **figure 4**.

En 2021, les femmes représentent 62 % des embauches en CDD de moins de 31 jours et quelle que soit la tranche d'âge, les femmes dans ces contrats courts sont majoritaires. Dans la tranche 20-24 ans - représentant un tiers des embauches de courte durée - cette proportion atteint même les deux tiers. Les embauches en CDD de 31 jours et plus sont également réparties entre les femmes (51 %) et les hommes (49 %).

Ludovic Rosmorduc, Geoffroy Vallée (Urssaf)

#### ► Pour en savoir plus

- Source : Déclaration préalable à l'embauche, Acoess.fr (urssaf.org)
- Méthodologie : Déclarations d'embauche, Acoess.fr (urssaf.org)
- Publication conjoncturelle de l'Urssaf Centre-Val de Loire : Centre | Acoess.fr (urssaf.org)
- Open data Urssaf : Explore, Open.urssaf

### ► 1. Nombre d'embauches en région Centre-Val de Loire par type d'embauche

Année	en nombre		
	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
2019	121 300	98 800	450 100
2020	100 000	87 300	324 000
2021	125 800	107 500	388 000
Évolution 2021/2020 (en %)	25,8	23,1	19,8
Évolution 2021/2019 (en %)	3,7	8,7	13,8

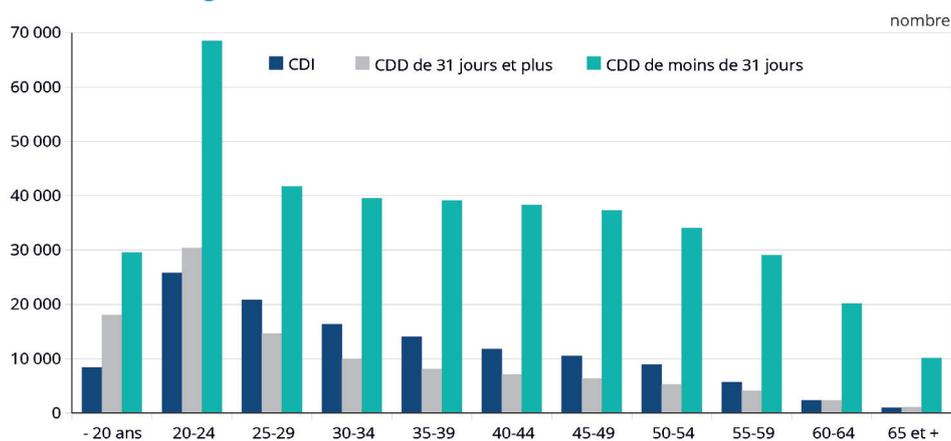
Source : Urssaf

### ► 2. Évolution des embauches par zone d'emploi 2021/2019 en Centre-Val de Loire par type d'embauche

Zone d'emploi	en %		
	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
Blois	2	9	-2
Bourges	-2	9	1
Chartres	5	16	-6
Châteaudun	19	14	-43
Châteauroux	-4	-1	-9
Chinon	-8	-1	1
Cosne-Cours-sur-Loire	-11	13	-1
Dreux	11	14	-14
Gien	8	4	-3
Loches	2	1	-13
Montargis	5	10	-21
Nevers	-4	8	3
Nogent-le-Rotrou	6	9	-10
Orléans	5	13	-13
Pithiviers	18	6	-32
Romorantin-Lanthenay	-7	-7	-8
Tours	3	9	-18
Vendôme	0	4	-37
Vierzon	16	6	-11
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>-14</b>

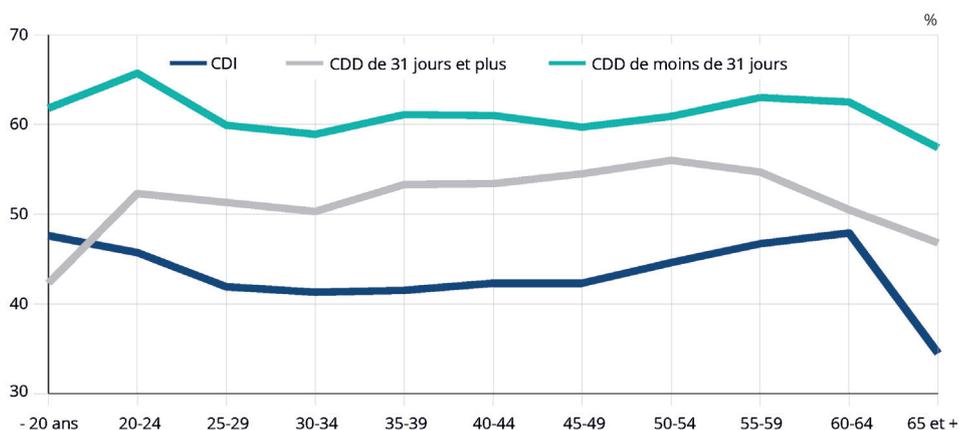
Source : Urssaf

### ► 3. Nombre d'embauches en région Centre-Val de Loire par type d'embauche et tranche d'âge du salarié



Source : Urssaf

### ► 4. Part des femmes dans les embauches en 2021 en région Centre-Val de Loire



**Note :** Parmi les embauches de personnes âgées de 20 à 24 ans pour des contrats de moins de 31 jours, 66 % étaient des femmes.

Source : Urssaf

# Importante baisse du taux de chômage en fin d'année 2021

En 2021, le taux de chômage recule nettement en Centre-Val de Loire, comme en France hors Mayotte (7,4 %), pour atteindre un niveau qui n'avait pas été observé depuis la fin 2008 (respectivement 6,6 % et 7,4 %). La demande d'emploi en catégorie A diminue également fortement dans la région (- 12,5 %) et dans la même mesure à l'échelle nationale jusqu'à un niveau jamais atteint au cours des dix dernières années. La baisse s'observe dans toutes les classes d'âge et encore plus nettement chez les moins de 25 ans (- 17,3 %). Dans le même temps, le nombre de bénéficiaires des aides à l'emploi est en forte augmentation.

En Centre-Val de Loire, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 6,6 % à la fin 2021, soit 0,5 point de moins que fin 2020. Celui observé au niveau de la France hors Mayotte demeure plus élevé (7,4 %) malgré un recul un peu plus prononcé (- 0,7 point) ► **figure 1**.

Par rapport au niveau d'avant-crise, fin 2019, la baisse du taux de chômage est à l'inverse plus accentuée au niveau de la région qu'au niveau national, respectivement - 1,1 point et - 0,8 point.

La reprise de l'emploi salarié en 2021 (+ 22 250 emplois) participe à ce fléchissement du taux de chômage, jusqu'à son plus bas niveau enregistré depuis 2008. Le recul est cependant uniquement concentré sur le quatrième trimestre 2021 ; le taux de chômage restant stable les trois premiers trimestres de l'année.

Sur l'année, la baisse du taux de chômage s'observe dans tous les départements de la région, et varie de - 0,7 point dans l'Indre-et-Loire, à - 0,4 point dans le Loir-et-Cher et le Loiret ► **figure 2**. Le Loir-et-Cher reste le département au taux le plus bas (5,8 %) et le Cher, le plus haut (7,4 %).

Sur la même période, le taux de chômage baisse également dans toutes les zones d'emploi de la région, de - 0,8 point à - 0,2 point ► **figure 3**. Dans celles de Vierzon et Montargis, où le taux de chômage reste le plus élevé (respectivement 10,5 % et 9,9 %), la baisse sur l'année est parmi les plus modérées : - 0,2 point et - 0,3 point. Les plus fortes baisses (- 0,8 point) concernent les zones d'emploi de Chinon et Loches, aux taux les moins élevés (respectivement 5,5 % et 5,6 %).

Par rapport à la fin 2019, le repli le moins important du taux de chômage s'observe dans la zone de Romorantin-Lanthenay (- 0,6 point), tandis qu'il atteint jusqu'à - 1,4 point dans quatre zones d'emploi : Bourges, Châteaudun, Chinon et Loches.

### Net recul de la demande d'emploi

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, en Centre-Val de Loire, 107 870 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie A, c'est-à-dire qu'ils n'ont exercé aucune activité au cours de la période.

Leur nombre chute (- 12,5 %) ainsi à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2012. Le recul de ces demandeurs d'emploi accompagne l'importante reprise de l'activité économique et de l'emploi salarié après une année 2020 très affectée par les restrictions sanitaires.

Ce recul important du nombre d'inscrits au niveau régional masque des disparités départementales. Dans trois départements, il est moindre qu'au niveau régional : le Cher (- 11,8 %), le Loir-et-Cher (- 11,4 %) et le Loiret (- 10,5 %). Le nombre de demandeurs d'emploi baisse de manière plus marquée sur un an dans les autres départements : l'Eure-et-Loir (- 12,7 %), l'Indre (- 13,6 %) et l'Indre-et-Loire (- 15,2 %).

### Tous les demandeurs d'emploi profitent de la reprise, notamment les jeunes

En 2021, le fléchissement du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A en Centre-Val de Loire est plus prononcé pour les hommes (- 13,4 % sur un an) que pour les femmes (- 11,5 %).

La reprise économique semble profiter à toutes les catégories d'âge. Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans et de 50 ans ou plus diminue respectivement de 13,3 % et de 8,2 % sur un an. Le nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans recule plus nettement sur un an (- 17,3 %) dont certains ont pu bénéficier du plan « 1 jeune, 1 solution ».

### Le nombre d'inscrits recule dans toutes les catégories de demandeurs d'emploi

En considérant en plus des demandeurs d'emploi en catégorie A ceux ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) ► **définitions**, 209 160 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2021, en Centre-Val de Loire ► **figure 4**. Sur un an, cet effectif se contracte de 4,3 % dans la région, un peu moins qu'au niveau national (- 5,7 %). Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie B (personnes ayant exercé une activité réduite courte) et celui des inscrits en catégorie C augmentent (personnes ayant exercé une activité réduite longue), respectivement de + 3,5 % et + 7,7 % en un an. La hausse de l'emploi, même de courte durée, en lien avec le redémarrage de l'activité économique régionale, explique en grande partie les progressions du nombre des inscrits en catégories B et C. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi est en net recul sur l'année 2021 (- 3,7 %), alors qu'il avait fortement augmenté au cours de l'année 2020 (+ 5,6 %).

### Le nombre d'offres d'emploi s'accroît significativement en 2021

En 2021, plus de 373 000 offres d'emploi ont été diffusées par Pôle emploi en Centre-Val de Loire, soit une hausse de 48 % par rapport à 2020 ► **figures 5 et 6**. Ces offres sont déposées par les employeurs ou les partenaires de Pôle emploi. Cette forte progression s'explique par la nette reprise de l'activité économique observée en 2021. Représentant 64 % des offres d'emploi en 2021, les offres d'emploi durables (CDI et CDD de plus de 6 mois) enregistrent une hausse marquée sur un an (+ 38 %). Il en est de même pour les offres d'emploi non durables (+ 68 %).

### Une forte hausse du nombre de contrats aidés

Les difficultés d'accès à l'emploi amplifiées par la crise sanitaire en 2020 ont conduit à une hausse conséquente des recours aux dispositifs d'aides à l'emploi. Ainsi, 43 900 entrées dans les différents dispositifs ont été enregistrées en 2021, en Centre-Val de Loire (+ 12 640 par rapport à 2020).

Le nombre de contrats aidés augmente de plus de 50 % en un an ► **figure 7**. En particulier, les embauches sous forme de prescriptions Parcours Emploi Compétences (PEC) (définitions) et Contrats d'accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) ► **définitions** s'accroissent de près de 50 % et les entrées dans l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) de 19 %. L'IAE permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité), de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Des associations et des entreprises s'engagent à les accueillir et à les embaucher pour une durée limitée. Mais c'est l'augmentation du nombre des Contrats Initiative Emploi (CUI-CIE) ► **définitions** qui explique en grande partie la vive progression du nombre de contrats aidés. Il s'agit d'un contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Ce dispositif concerne 3 450 personnes en 2021.

De plus, les entrées en contrat d'alternance connaissent également un accroissement très important (+ 32 % entre 2020 et 2021).

Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé mi 2020, prévoit une aide financière à l'embauche pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Les jeunes sont une des cibles principales des aides. Leur accompagnement passe par le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

► **définitions.** Celui-ci permet de simplifier les aides pour les jeunes en mettant fin à l'empilement des dispositifs. Il comporte

notamment la « garantie jeune » qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Il vise à favoriser leur insertion dans l'emploi grâce à un accompagnement et à des mises en situation professionnelle. Le plan « 1 jeune, 1 solution » a permis de quasiment doubler le nombre d'entrées dans ce dispositif.

Les emplois francs ► **définitions** sont une aide à l'embauche à destination des résidents

des quartiers prioritaires. Après une forte hausse en 2020 (grâce à son renforcement dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution »), les entrées dans ce dispositif baissent légèrement en 2021. ●

Nicolas Birot (DREETS Centre-Val de Loire) ; Arnaud Morin (Pôle Emploi Centre-Val de Loire) ; Caroline Chalot (Insee)

## ► 1. Évolution trimestrielle du taux de chômage



**Note :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestre précédents ; données CVS.  
Source : Insee, Enquête emploi et taux de chômage localisés

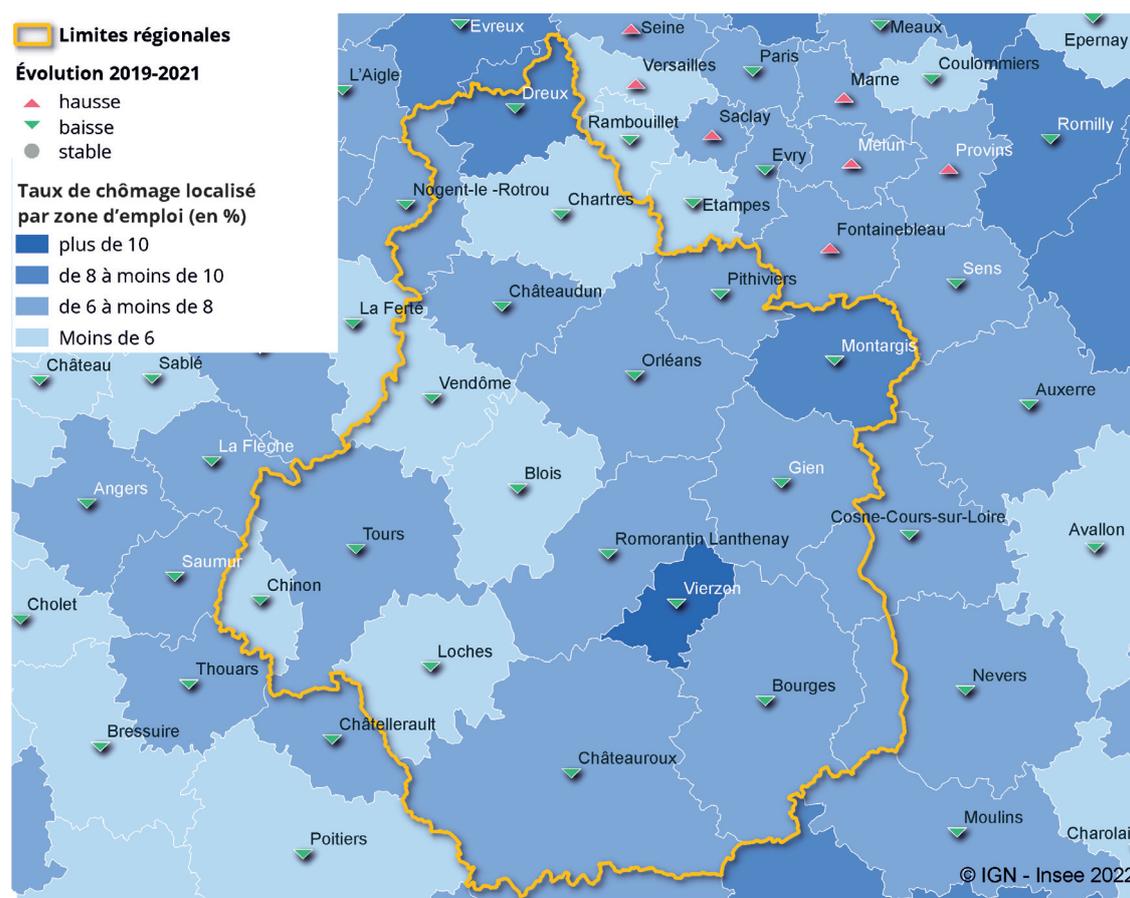
## ► 2. Taux de chômage

en % de la population active

Zonage	2019 T4	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4	Évolution 2021 T4/2019 T4 (points de %)	Évolution 2021 T4/2020 T4 (points de %)
Cher	8,6	7,9	8,0	7,9	7,8	7,4	-1,2	-0,5
Eure-et-Loir	7,9	7,2	7,1	7,1	7,2	6,6	-1,3	-0,6
Indre	7,8	7,5	7,6	7,7	7,6	6,9	-0,9	-0,6
Indre-et-Loire	7,5	6,9	7,1	7,1	7,0	6,2	-1,3	-0,7
Loir-et-Cher	6,7	6,2	6,4	6,5	6,4	5,8	-0,9	-0,4
Loiret	8,0	7,2	7,3	7,4	7,4	6,8	-1,2	-0,4
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>7,7</b>	<b>7,1</b>	<b>7,2</b>	<b>7,2</b>	<b>7,2</b>	<b>6,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,5</b>
<b>France hors Mayotte</b>	<b>8,2</b>	<b>8,1</b>	<b>8,1</b>	<b>8,0</b>	<b>8,0</b>	<b>7,4</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,7</b>

**Note :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.  
Source : Insee, Enquête emploi et taux de chômage localisé

### ► 3. Taux de chômage localisé par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 et évolution 2019 - 2021



**Note** : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affichées sont provisoires.

**Lecture** : dans la zone d'emploi de Montargis, le taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 atteint 9,9 %, en baisse de 0,4 point par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2021.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

### ► 4. Demandeurs d'emploi en fin de mois

Décomposition	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2021				Évolution 2021/2019 T4		Évolution 2021/2020 T4		Évolution 2019/2014 T4 <sup>1</sup>	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (en % de l'ensemble)	Catégorie A (en % de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	100 410	54 830	48,0	50,8	-0,1	-11,6	-4,6	-13,4	0,2	-1,8
Femmes	108 750	53 040	52,0	49,2	-2,6	-11,8	-4,0	-11,5	1,7	-0,5
Moins de 25 ans	28 690	15 220	13,7	14,1	-3,5	-16,7	-10,6	-17,3	-3,0	-4,4
Entre 25 à 49 ans	123 990	61 480	59,3	57,0	-2,2	-12,7	-4,4	-13,3	0,8	-1,6
50 ans ou plus	56 480	31 160	27,0	28,9	1,6	-6,9	-0,5	-8,2	4,2	1,7
Inscrits depuis un an ou plus	104 890	nd	50,1	nd	1,7	nd	-3,7	nd	3,2	nd
dont inscrits depuis plus de 2 ans	63 660	nd	30,4	nd	4,3	nd	1,2	nd	5,2	nd
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>209 160</b>	<b>107 870</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-1,4</b>	<b>-11,7</b>	<b>-4,3</b>	<b>-12,5</b>	<b>1,0</b>	<b>-1,2</b>
<b>France entière</b>	<b>5 685 400</b>	<b>3 361 900</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-1,3</b>	<b>5,7</b>	<b>-5,7</b>	<b>-12,4</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les demandeurs d'emploi en fin de mois pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

nd : données non disponibles.

**Note** : données CVS-CJO.

**Avvertissement** : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

## ► 5. Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi par type de contrat

Type de contrat	2021 (nombre)	Part (%)
Emplois durables (CDI et CDD de plus de 6 mois)	240 150	64,3
Emplois temporaires (CDD de 1 à 6 mois)	38 310	10,3
Emplois occasionnels (moins d'un mois)	3 170	0,8
Emplois spécifiques (intermittents du spectacle, intérimaires, saisonniers)	91 640	24,6
<b>Total</b>	<b>373 270</b>	<b>100,0</b>

Source : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi (données brutes)

## ► 6. Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi par domaine professionnel en Centre-Val de Loire

Domaine professionnel*	2021 (nombre)	Part (%)
Agriculture et pêche, espaces naturels et verts, soins aux animaux	6 810	1,8
Arts et façonnage d'ouvrages d'art	600	0,2
Banque, assurance, immobilier	13 360	3,6
Commerce, vente et grande distribution	46 620	12,5
Communication, média et multimédia	2 420	0,6
Construction, bâtiment et travaux publics	37 960	10,2
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	20 760	5,6
Industrie	46 070	12,3
Installation et maintenance	28 220	7,6
Santé	25 210	6,8
Services à la personne et à la collectivité	45 820	12,3
Spectacle	350	0,1
Support à l'entreprise	58 380	15,6
Transport et logistique	40 690	10,9
<b>Total</b>	<b>373 270</b>	<b>100,0</b>

\* au sens de la codification ROME de Pôle emploi.

Source : Pôle emploi (données brutes)

## ► 7. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes - Centre-Val de Loire

Type d'aide	2019	2020	2021
<b>Aides à l'emploi</b>	<b>31 393</b>	<b>31 253</b>	<b>43 896</b>
<b>Contrats aidés</b>	<b>10 742</b>	<b>10 156</b>	<b>16 009</b>
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	2 293	2 038	2 905
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	nd	20	3 451
Insertion par l'activité économique (IAE) <sup>1</sup>	8 449	8 098	9 653
<b>Contrats en alternance</b>	<b>20 651</b>	<b>21 097</b>	<b>27 887</b>
Apprentissage	15 633	18 432	24 530
Contrat de professionnalisation	5 018	2 665	3 357
<b>Accompagnement des jeunes</b>	<b>11 389</b>	<b>12 732</b>	<b>16 874</b>
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	11 389	12 732	16 874
dont Garantie jeunes	3 364	3 155	5 962
<b>Emplois francs</b>	<b>nd</b>	<b>756</b>	<b>684</b>

<sup>1</sup> : année glissante de décembre N-1 à novembre N.

nd : données non disponibles.

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares, extraction du 01/04/2022

### ► Pour en savoir plus

- Les statistiques du marché du travail sur le site de Pôle emploi Centre-Val de Loire.

# L'essor des créations d'entreprises se poursuit en 2021

En 2021, près de 29 800 entreprises, tous statuts confondus, ont été créées en Centre-Val de Loire, soit 21,4 % de plus que durant l'année 2020. Cette croissance, supérieure à celle observée au niveau de la France entière (16,7 %), est essentiellement portée par celle du nombre de micro-entrepreneurs (+ 24,5 %), mais également par un rebond des créations de sociétés (+ 27,1 %). Les départements les plus dynamiques sont l'Indre-et-Loire et le Cher avec un quart de créations supplémentaires. Le volume des créations est en augmentation dans tous les secteurs, plus particulièrement l'industrie (+ 46,9 %) et les services aux particuliers (+ 30 %). Après une importante chute en 2020 (- 42,5 %), le nombre de défaillances poursuit son retrait (- 2,8 %).

### Avertissement

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la documentation sur le sujet.

En 2021, un nombre de créations d'entreprises encore jamais atteint a été enregistré : 29 780 ► **figure 1**. En hausse continue depuis 2016 en Centre-Val de Loire, les créations d'entreprises poursuivent leur croissance à un rythme trois fois plus élevé qu'en 2020 (+ 6,4 %), soit 5 240 immatriculations supplémentaires (+ 21,4 %). L'écart avec la progression nationale, 4,7 points inférieure, se creuse en 2021. La tendance semble se poursuivre en début d'année 2022, mais de façon moins soutenue.

### Le nombre de sociétés nettement à la hausse...

En Centre-Val de Loire, comme au niveau national, trois créateurs sur cinq sont des micro-entrepreneurs en 2021, soit 18 100. Leur part parmi les créations a augmenté de 11,8 points depuis 2014, quand celle des entreprises individuelles a reculé de 10,2 points ; la part des sociétés stagne (- 1,6 point).

Cependant, après une année 2020 de stabilité, le nombre de sociétés créées repart nettement à la hausse en 2021 dans la région ► **figure 2**. Il enregistre une progression légèrement supérieure à celle des micro-entrepreneurs (respectivement 27,1 % et 24,5 %), dont les créations étaient restées nettement orientées à la hausse en 2020, tandis que celui des entreprises individuelles évolue plus faiblement (+ 5 %). Pour l'ensemble des statuts, le niveau annuel moyen auquel progressent les créations entre 2019 et 2021 (sociétés + 13,1 %, entreprises individuelles + 4,2 %, micro-entrepreneurs + 16,9 %) dépasse de manière marquée celui observé entre 2014 et 2019 (sociétés + 5,1 %, entreprises individuelles - 0,1 %, micro-entrepreneurs + 9,8 %).

À l'échelle de la France entière, la progression du nombre de nouveaux micro-entrepreneurs est inférieure à celle de la région (+ 16,5 %), alors que celles des autres statuts sont quasiment similaires.

En 2021 encore, les micro-entrepreneurs

dynamisent les créations avec 61 % des nouvelles immatriculations, dans la région comme au niveau national. Malgré une croissance des créations de sociétés un peu plus forte qu'en France entière, leur part parmi les nouvelles entreprises reste plus faible en Centre-Val de Loire (23 % contre 27 % au niveau national).

### ... dans tous les départements

Le nombre de créations d'entreprises est en nette progression dans l'ensemble des départements de la région en 2021. La plus importante s'observe à la fois dans l'Indre-et-Loire et le Cher avec chacun un quart de créations supplémentaires. Ainsi, en plus d'enregistrer le plus grand nombre d'immatriculations (8 370, soit 28,2 % du total) devant le Loiret (8 120), l'Indre-et-Loire est le plus important contributeur de leur hausse avec une création supplémentaire sur trois en 2021.

Les créations dans le Loiret et l'Eure-et-Loir évoluent dans les mêmes proportions que dans l'ensemble de la région (respectivement + 20,8 % et + 19,7 %), tandis qu'elles progressent le moins fortement dans le Loir-et-Cher (+ 13,8 %) ► **figure 3**.

La progression des créations de sociétés est en nette accélération dans tous les départements de la région. Comme en 2020 (+ 7,4 %), la hausse la plus importante s'observe dans l'Indre (+ 33,3 %), même si elles ne représentent que 5,7 % des nouvelles sociétés de la région.

En recul dans les départements du Cher et du Loir-et-Cher en 2020, leur hausse y est supérieure à celle de la région en 2021 (respectivement + 29,5 %, + 29,3 %). Dans l'Indre-et-Loire, la création de sociétés y est également forte (+ 28,2 %), tandis que celle de l'Eure-et-Loir, bien que soutenue, est environ deux points en dessous de l'évolution régionale, tout comme celle Loiret qui abrite cependant le plus grand nombre de créations de sociétés (27,9 %).

La progression des nouveaux micro-entrepreneurs est plus disparate entre les départements, mais elle s'intensifie dans chacun d'entre eux par rapport à 2020. Elle s'élève à 11,9 % dans le Loir-et-Cher et atteint jusqu'à 31,2 % dans le Cher.

Enfin, les créations d'entreprises individuelles progressent nettement moins. L'Indre-et-Loire et le Cher se distinguent par les plus fortes hausses (+ 10,3 % et + 4,1 %), tandis que ce type de créations y était en recul entre 2014 et 2019 et le Loir-et-Cher par la plus faible (+ 0,5 %).

### L'industrie et les services aux entreprises portent la croissance

Le nombre d'immatriculations progresse dans tous les secteurs d'activité 2021, mais à des degrés très divers. La plus forte augmentation concerne l'industrie avec une hausse de 46,9 % des immatriculations. Si celles-ci concernent majoritairement des micro-entrepreneurs (290 créations, soit + 34 %), la progression la plus forte s'observe pour les entreprises individuelles, soit + 136,6 %. Néanmoins, la contribution à la hausse du secteur de l'industrie reste limitée avec 11,7 % des immatriculations supplémentaires, son poids dans les créations étant le plus faible (6 %). À l'inverse, le commerce-transport-hébergement-restauration, qui rassemble le plus de créations (10 360), enregistre la plus faible progression en 2021 (+ 13,7 %). Moins de nouvelles entreprises individuelles naissent dans ce secteur (- 17,4 %), tandis que la progression des sociétés et des micro-entrepreneurs est du même ordre, autour de 28 %. Ce secteur avait connu la plus forte progression en 2020 (+ 15 %), porté par l'essor des services de livraison à domicile. Les immatriculations dans les services aux entreprises progressent aussi nettement (+ 22,9 %), faisant de ce secteur le plus gros contributeur de la hausse de 2021, soit quasiment une création sur trois (1 640). Le secteur des services aux particuliers, dont les

créations étaient en légère baisse en 2020 (- 0,3 %), participe également fortement à l'évolution de 2021 (26,4 %, soit 1 380 créations) grâce à une hausse de 30 %. Enfin, pour le secteur de la construction, dont les créations stagnaient en 2020, la progression est moins forte (+ 14,8 %).

Au niveau national, la disparité des évolutions par secteur est moindre. La plus forte progression se retrouve aussi bien dans les services aux particuliers que dans l'industrie (respectivement + 27,1 % et + 26,0 %).

Le secteur du commerce-transport-hébergement-restauration enregistre également la plus faible progression, deux fois moindre que dans la région, + 7,5 %.

### Un nombre de défaillances d'entreprises toujours en recul

En 2021, le nombre de défaillances d'entreprises en Centre-Val de Loire s'élève à 980 et reste en recul (- 2,8 %) ► **figure 4**. Après une année 2020, où il avait chuté de 43 % sous

l'effet d'importantes mesures de soutien aux entreprises mises en place pour faire face à la crise sanitaire, son niveau reste très bas. À titre d'exemple, dans le cadre de son volet industrie, le plan France Relance a permis de soutenir 80 entreprises de la région pour un montant d'aides de 56 millions d'euros en 2020 et 137 entreprises en 2021 pour 62 millions d'euros. À l'échelle de la France entière, la baisse des défaillances est quatre fois plus importante (- 11,6 %).

Dans la région, le recul des défaillances est le plus marqué dans les services aux particuliers (- 21,7 %), alors que la tendance s'inverse dans la construction et les services aux entreprises avec un retour à la hausse des défaillances (respectivement + 5,5 % et + 0,6 %) ► **figure 5**. Au niveau national, le nombre de défaillances est en recul dans tous les secteurs.

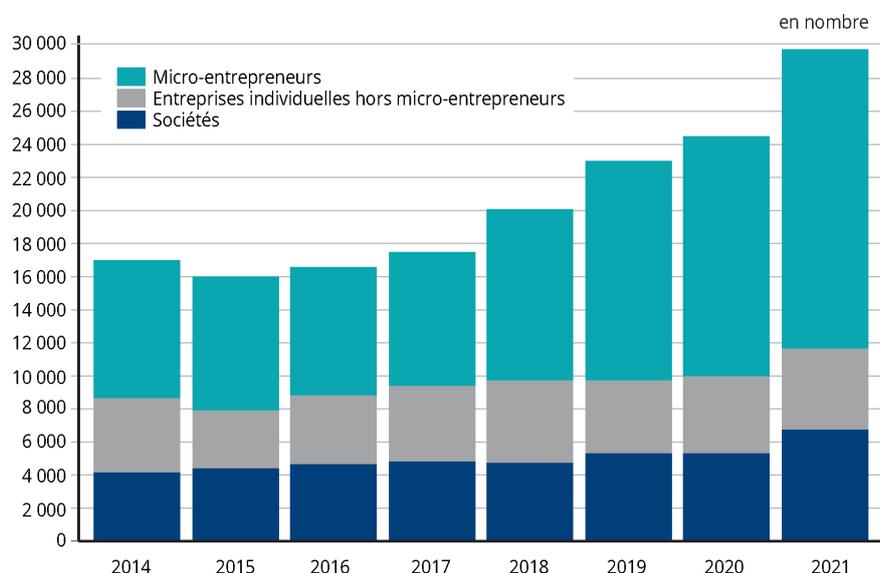
La poursuite du repli des défaillances ne concerne pas toute la région. Elles augmentent de nouveau en Indre-et-Loire et dans le Loiret (respectivement + 12,7 % et + 2 %). À l'inverse, la baisse est la plus soutenue dans

le Cher, et l'Indre (- 16,1 %), tandis qu'elle est inférieure à la moyenne régionale en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher (respectivement - 8,6 % et - 6,7 %). Le plus important repli depuis le début de la crise sanitaire s'observe dans l'Eure-et-Loir avec moitié moins de défaillances qu'en 2019, tandis que dans l'Indre elles se sont retranchées d'un tiers.

Compte tenu d'un retour à la hausse du nombre de défaillances en fin d'année 2021 dans la région, la question d'un réel retournement de tendance se pose pour l'année 2022. En effet, les problèmes d'approvisionnement et la hausse de l'inflation pourraient venir fragiliser certaines activités. À cela s'ajoutent les difficultés liées au contexte géopolitique et la guerre en Ukraine depuis le début d'année 2022. ●

Caroline Chalot (Insee)

## ► 1. Créations d'entreprises en Centre-Val de Loire

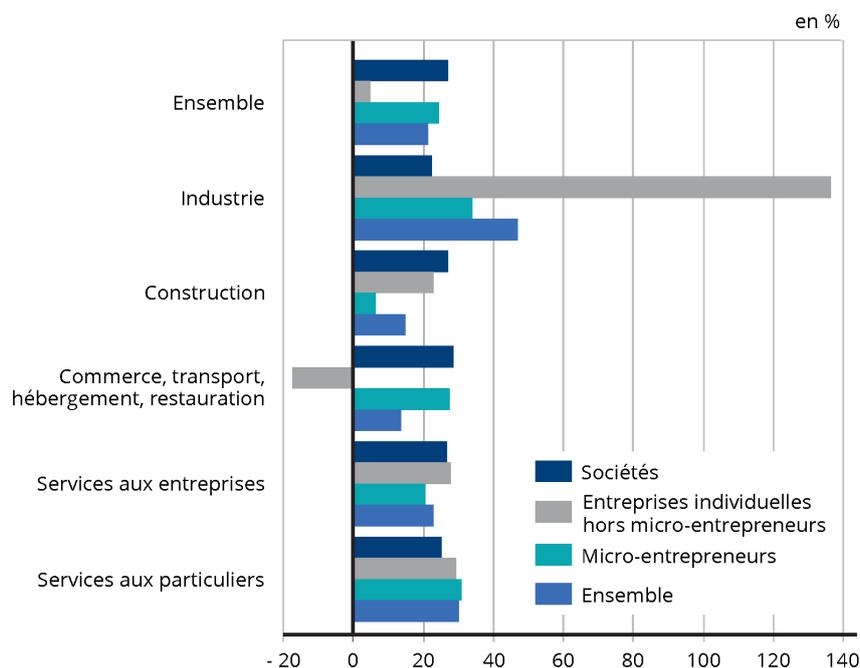


**Note** : nombre de créations brutes.

**Champ** : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

## ► 2. Évolution par secteur du nombre de création d'entreprises entre 2020 et 2021 en Centre-Val de Loire



**Note :** données brutes.

**Champ :** ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

## ► 3. Créations de sociétés par département

Zonage	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement et restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble			
	Créations 2021 (nombre)	Créations 2021 (nombre)	Créations 2021 (nombre)	Créations 2021 (nombre)	Créations 2021 (nombre)	Créations 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Cher	42	84	192	223	52	593	21	30	6
Eure-et-Loir	59	164	387	489	113	1 212	25	25	4
Indre	24	58	139	136	31	388	43	33	0
Indre-et-Loire	87	225	520	795	188	1 815	32	28	4
Loir-et-Cher	48	144	292	330	73	887	25	29	8
Loiret	63	370	573	743	153	1 902	27	25	6
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>323</b>	<b>1 045</b>	<b>2 103</b>	<b>2 716</b>	<b>610</b>	<b>6 797</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>5</b>
France entière	11 784	40 344	76 327	130 005	21 410	279 870	25	25	5

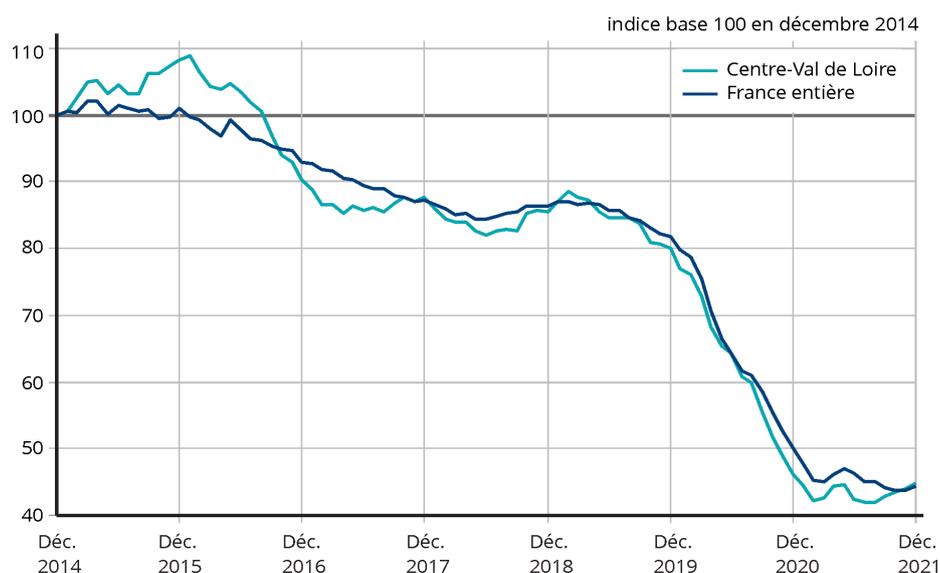
<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les créations de sociétés pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** données brutes.

**Champ :** ensemble des activités marchandes non agricoles.

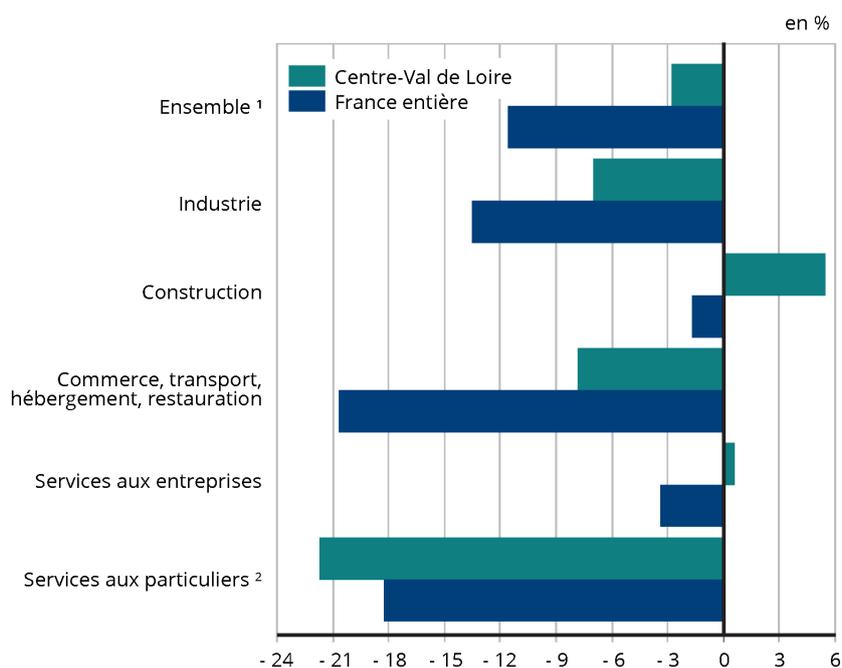
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Etablissement - Sirene)

#### ► 4. Évolution des défaillances d'entreprises



**Notes :** données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.  
 Source : Fiben, Banque de France

#### ► 5. Évolution par secteur du nombre de défaillances d'entreprises entre 2020 et 2021



<sup>1</sup> : y compris agriculture.

<sup>2</sup> : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

**Note :** données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 29/04/2022)

#### ► Pour en savoir plus

- Chalot C., « Stabilité de l'emploi salarié et forte baisse du chômage », Insee conjoncture Centre-Val de Loire n° 38, avril 2021.
- Chalot C., Simonovici M., « En 2019, 61 % des entreprises classiques sont encore actives cinq ans après leur création », Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 84, mars 2022.
- Hofstetter E., « Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021 », Insee première n° 1892, février 2022.

# Le nombre de micro-entrepreneurs toujours croissant en région Centre-Val de Loire

Les récentes augmentations de plafond de chiffres d'affaires contribuent à un vif développement de la forme d'activité indépendante des micro-entrepreneurs et ce malgré la crise sanitaire. Celle-ci a même généré des opportunités dans certaines activités, notamment dans les communes urbaines.

Créé par la loi de modernisation sociale de l'économie de 2008, le dispositif auto-entrepreneur, devenu en 2014 micro-entrepreneur **► définitions**, permet aux artisans, commerçants et professions libérales, d'immatriculer leur entreprise dans un cadre simplifié, sous réserve qu'ils ne dépassent pas un certain plafond de chiffre d'affaires. Ce dispositif est caractérisé notamment par des formalités de création allégées et le paiement de cotisations uniquement si l'activité génère un chiffre d'affaires.

Le plafond de chiffre d'affaires annuel ouvrant droit au dispositif a été doublé en 2018, et réévalué en 2021. Il est fixé à 176 200 € pour les activités de vente de biens et d'hébergement (hors location meublée) et à 72 600 € pour les autres prestations de service.

### Une croissance soutenue du nombre de micro-entrepreneurs sur les deux dernières années

Parmi l'ensemble des micro-entrepreneurs, au 1<sup>er</sup> semestre 2021 60,1 % sont économiquement actifs, c'est-à-dire ont un chiffre d'affaires positif.

Dynamisé par le doublement des plafonds de chiffre d'affaires ouvrant droit au dispositif en 2018, le nombre de micro-entrepreneurs a très fortement augmenté depuis, avec cependant un palier au 1<sup>er</sup> semestre 2020, lié à la crise sanitaire et au ralentissement brutal de l'activité économique qui en a découlé. La réévaluation de ces plafonds au 1<sup>er</sup> janvier 2021 donne un nouvel élan à une dynamique déjà soutenue. Ainsi, au 1<sup>er</sup> semestre 2021, 39 530 micro-entrepreneurs ont été économiquement actifs en région Centre-Val de Loire, en progression de 17,7 % sur un an et de 57,0 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Ils ont déclaré un chiffre d'affaires dépassant, pour la première fois en région, la barre des 300 millions d'euros, en progression de 45 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020, marqué par le confinement, et de 69 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019. Le chiffre d'affaires moyen mensuel s'élève à 1 267 euros **► figure 1**, en

augmentation de 23 % par rapport au point bas du 1<sup>er</sup> semestre 2020 (1 030 euros).

S'il ne représente que l'équivalent de 3 à 4 % de la population active, l'effectif des micro-entrepreneurs se développe fortement et s'installe dans le paysage économique.

### Une croissance du nombre de micro-entrepreneurs sur tout le territoire régional, plus vive dans les zones urbaines

C'est dans l'Indre-et-Loire que le micro-entreprenariat est le plus implanté. Ce département concentre 27,8 % des micro-entrepreneurs de la région, il est surreprésenté par rapport à la population active. C'est à l'inverse en Eure-et-Loir que la part des micro-entrepreneurs est sous-représentée par rapport à la population active (15,4 % des micro-entrepreneurs de la région) comme dans le département de l'Indre avec un taux le plus faible de micro-entrepreneurs (7,5 %) **► figure 2**.

Entre début 2019 et début 2021, l'augmentation du nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs s'observe dans tous les départements de la région Centre-Val de Loire allant de + 49 % pour l'Indre à + 60 % pour l'Indre-et-Loire.

Le chiffre d'affaires moyen est plus faible dans les deux départements du sud de la région, environ 200 euros mensuels de moins que dans les départements de l'Eure-et-Loir et de l'Indre-et-Loire **► figure 3**.

Les micro-entrepreneurs sont répartis presque à part égale entre espace urbain (52,1 %) et espace rural (47,9 %). Les territoires ruraux sous influence des grands pôles urbains (27,5 %) accueillent une part des micro-entrepreneurs de la région un peu plus importante que celle des autres indépendants (23,7 %). Ainsi près de 16 % des micro-entrepreneurs sont localisés dans le rural sous forte influence d'un grand pôle, contre moins de 14 % des autres indépendants. L'évolution entre le 1<sup>er</sup> semestre 2019 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021 bénéficie plus aux zones

urbaines (+ 62 %), notamment dans les activités de livraison.

### Profil des micro-entrepreneurs : plus masculin, plus d'artisans

En Centre-Val de Loire, les activités des micro-entrepreneurs se répartissent ainsi : 43 % sont artisans, 28 % commerçants et 29 % exercent une profession libérale. Malgré un recul du nombre de commerçants au 1<sup>er</sup> semestre 2020, au plus fort des restrictions sanitaires, leur effectif croît de 52 % sur 2 ans. Ce sont les professions libérales qui progressent le plus (+ 65 %), particulièrement dans l'informatique et le conseil, mais aussi dans les autres services personnels (aide et conseil à la personne) et dans l'enseignement **► figure 4**.

Enfin, 59 % des micro-entrepreneurs actifs sont des hommes. Ces entreprises génèrent 67 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des micro-entrepreneurs et micro-entrepreneuses **► figure 5**.

### Les activités en développement des micro-entrepreneurs reflètent de nouveaux modes de consommation

La crise sanitaire explique le développement de certains secteurs. Les activités de poste et de courrier (+ 345 %, 1 200 créations nettes en deux ans) bénéficient des nouveaux modes de consommation, renforcés avec la crise sanitaire (achats en ligne, livraison de repas à domicile). Il en est de même pour l'enseignement (+ 39 %), la santé (+ 45 %) (notamment l'activité de psychologue) ou le nettoyage (+ 88 %, 830 créations nettes en 2 ans). D'autres activités bénéficient de l'augmentation du plafond de chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> janvier 2018. C'est sans doute le cas dans la construction, le conseil, le commerce de gros par exemple, pour lesquels l'évolution du chiffre d'affaires est plus importante que celle du nombre de micro-entrepreneurs.●

Geoffroy Vallée, Frédérique Borie (Urssaf)

#### ► Pour en savoir plus

- Source et méthodologie : Micro-entrepreneurs.
- Étude : Portrait des micro-entreprises en Centre-Val de Loire.
- Publication : Stat'ur n° 341, Acoess.fr (urssaf.org).
- Open data Urssaf : Explore, Open.urssaf.

## ► 1. Nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs et chiffre d'affaires en Centre-Val de Loire

	Semestre 1 2019	Semestre 2 2019	Semestre 1 2020	Semestre 2 2020	Semestre 1 2021	Évolution Semestre 1 2021/2019 (en %)	Évolution Semestre 1 2021/2020 (en %)
Micro-entrepreneurs administrativement actifs (en nombre)	38 600	54 960	58 780	56 860	65 820	70,5	12,0
- dont Micro-entrepreneurs économiquement actifs (en nombre)	25 180	33 020	33 590	37 380	39 530	57,0	17,7
Chiffre d'affaires déclaré (en milliers d'euros)	177 800	245 700	207 600	270 300	300 500	69,0	44,7
Chiffre d'affaires mensuel moyen (en euros)	1 177	1 240	1 030	1 205	1 267	7,6	23,0
Taux de micro-entrepreneurs avec chiffre d'affaires (en %)	65,2	60,1	57,1	65,7	60,1	- 7,9 pts	5,1 pts

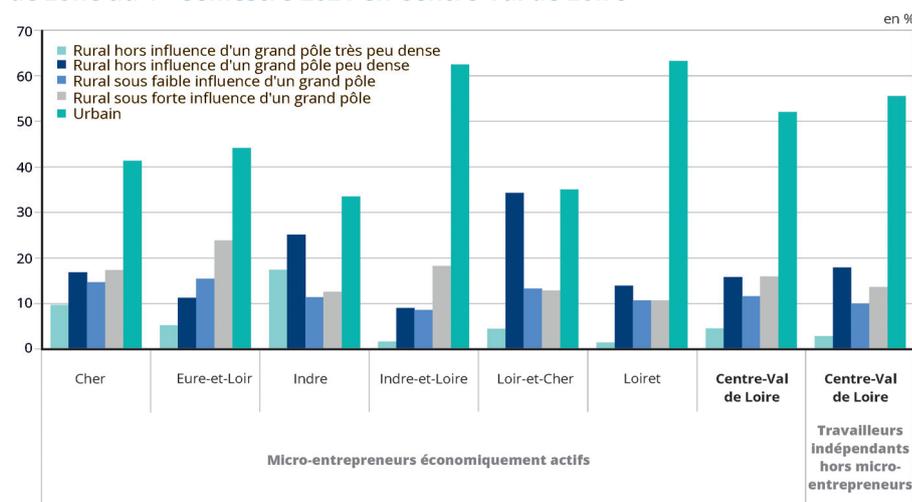
Source : Urssaf

## ► 2. Nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs et chiffre d'affaires par département en Centre-Val de Loire

	Semestre 1 2019 (en nombre)	Semestre 1 2020 (en nombre)	Semestre 1 2021 (en nombre)	Structure Semestre 1 2021 (en nombre)	Évolution Semestre 1 2021/2019 (en %)	Chiffre d'affaires Semestre 1 2021 (milliers d'euros)	Chiffre d'affaires mensuel moyen Semestre 1 2021 (euros)
Cher	2 670	3 510	4 210	10,7	57,7	29 200	1 150
Eure-et-Loir	3 800	5 130	6 090	15,4	60,6	49 890	1 360
Indre	1 990	2 550	2 970	7,5	49,2	20 340	1 140
Indre-et-Loire	6 850	9 290	10 980	27,8	60,3	86 660	1 320
Loir-et-Cher	3 250	4 280	4 890	12,4	50,5	36 470	1 240
Loiret	6 630	8 840	10 390	26,3	56,7	77 990	1 250
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>25 190</b>	<b>33 590</b>	<b>39 530</b>	<b>100,0</b>	<b>56,9</b>	<b>300 540</b>	<b>1 270</b>

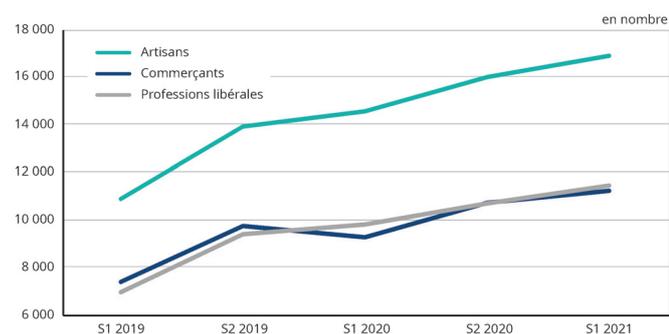
Source : Urssaf

## ► 3. Localisation des micro-entrepreneurs économiquement actifs par type de zone au 1<sup>er</sup> semestre 2021 en Centre-Val de Loire



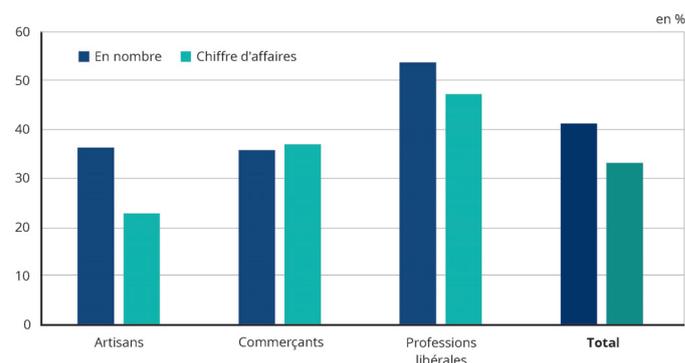
Source : Urssaf

## ► 4. Évolution semestrielle du nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs par grand secteur d'activité en Centre-Val de Loire



Source : Urssaf

## ► 5. Part des femmes parmi les micro-entrepreneurs au 1<sup>er</sup> semestre 2021 en Centre-Val de Loire



Source : Urssaf

# Une configuration inédite des crédits et des dépôts à vue des sociétés non financières

En 2021, le relâchement des contraintes sanitaires et le report des remboursements des prêts garantis par l'État engendrent des situations de trésorerie confortables pour les chefs d'entreprises de la région Centre-Val de Loire. Le taux de défaillance d'entreprises reste faible tout au long de l'année et l'endettement des petites et moyennes entreprises à court terme diminue de 3,6 %. Il en résulte un endettement bancaire net faible, en raison du maintien en trésorerie d'une partie significative de l'endettement contracté durant la crise sanitaire.

### Un important soutien financier accordé aux entreprises

En 2020, face à la pandémie, les autorités gouvernementales publiques et les banques centrales ont pris en charge une partie des coûts des entreprises, notamment salariaux (activité partielle, exonérations de charges fiscales et sociales) et différentes mesures visant spécifiquement leurs flux financiers (reports de charges, prêt garanti par l'État, taux d'intérêt bas, liquidité des banques). Ainsi les chiffres d'affaires ont été préservés et la dégradation des trésoreries des entreprises a été limitée dans le temps, de façon très nette dans l'industrie et plus progressivement dans les services, en raison du fort impact de la crise sanitaire sur les services de proximité. En 2021, les situations de trésorerie apparaissent confortables ► **figure 1**, notamment en raison du desserrement des contraintes sanitaires et du choix de nombreuses entreprises de différer le remboursement des prêts garantis par l'État.

### Un taux de défaillance des entreprises faible et un endettement en baisse

Ce soutien massif a montré son efficacité avec un taux de défaillance d'entreprises demeuré faible tout au long de l'année. Néanmoins, ces mesures ont aussi conduit à une forte progression des financements bancaires aux sociétés non financières (SNF) ► **figure 2**. En glissement annuel, les financements bancaires augmentent de 4,3 % en région Centre-Val de Loire contre une moyenne nationale de + 1,8 %.

L'endettement des petites et moyennes entreprises (PME) à court terme, qui avait très

largement contribué en 2020 à la croissance de l'endettement des sociétés non financières (hausse de près de 20 % par rapport à 2019) diminue de 3,6 % en 2021 ► **figure 3**.

Alors qu'en 2020 l'endettement se concentrait essentiellement sur le court terme, ce n'est plus le cas en 2021, avec une réorientation du crédit bancaire vers des maturités plus longues, ce qui est cohérent avec le rattrapage des investissements constatés en 2021 ► **figure 4**. Par ailleurs, si l'on considère que les caractéristiques et les modalités de remboursement des prêts garantis par l'État (PGE) les apparentent à certains égards à des crédits de moyen terme, la durée des crédits accordés aux sociétés non financières s'est in fine allongée.

Depuis le début de la crise, en termes sectoriels, l'évolution des encours bancaires occulte des différences importantes au sein du secteur marchand : les secteurs de l'information-communication et de l'hébergement-restauration enregistrent les plus fortes hausses et dans une moindre mesure le secteur de la construction ► **figure 5**.

En conclusion, sur l'ensemble de l'année 2021, les flux d'endettement et de trésorerie des sociétés non financières tendent à se normaliser après leurs montants exceptionnels de 2020. Les dispositifs de soutien à la trésorerie des entreprises en 2020 s'étaient en effet traduits par une configuration relativement inhabituelle des dépôts et crédits, où l'endettement bancaire des SNF (mesuré par les crédits bancaires accordés) et les dépôts à vue (principale composante de la trésorerie des entreprises) ont augmenté en parallèle. En dépit d'un accroissement significatif des crédits

bancaires sous la forme des PGE, l'endettement net des sociétés non financières, une fois les dépôts à vue déduits des crédits bancaires, a augmenté avant de se stabiliser en 2021 ► **figure 6**. Même si les premiers remboursements de PGE sont intervenus dès le second semestre 2020, une majorité d'entreprises, en particulier les PME, ont conservé une partie non négligeable de leurs emprunts sous forme de liquidités. Dans un contexte géopolitique incertain, il est encore trop tôt pour savoir si en 2022 se confirmeront la modération des flux de trésorerie observée au deuxième semestre 2021 et la réorientation du crédit bancaire vers le financement des investissements. ●

Pierre-Marie Fremann (Banque de France)

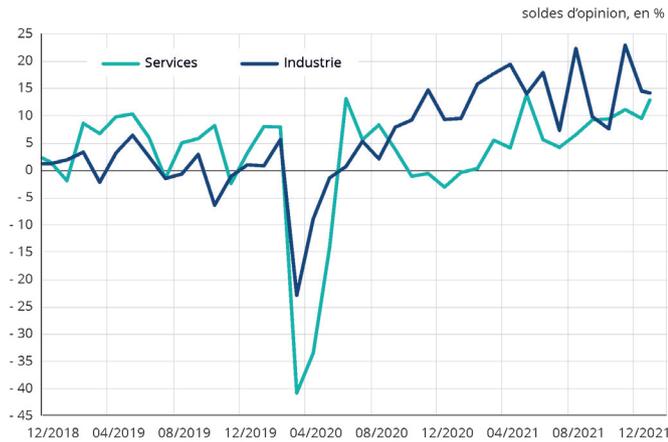
#### Méthodologie :

Précision méthodologique sur le champ des statistiques mensuelles des dépôts et crédits : les données sont établies à partir de la centralisation des déclarations mensuelles par les banques adhérentes à la Fédération bancaire française des financements et dépôts des sociétés non financières implantées en région Centre-Val de Loire. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

#### ► Pour en savoir plus

- Banque de France : Crédits dans les régions françaises – Décembre 2021.
- Banque de France : Accès des entreprises au crédit – Quatrième trimestre 2021.

## ► 1. Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur leur situation de trésorerie

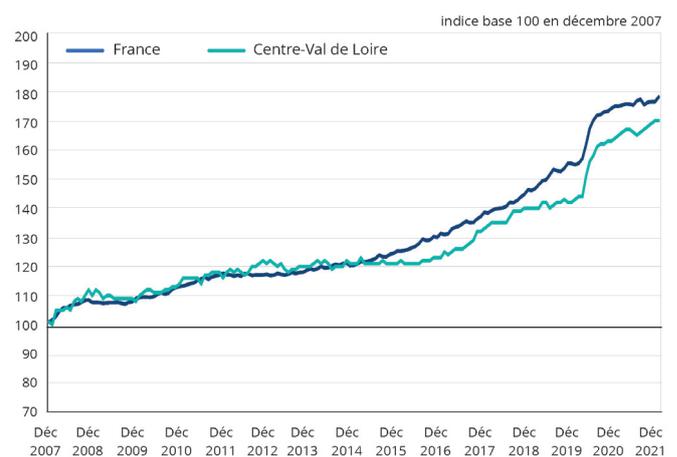


**Note :** solde d'opinion des entrepreneurs interrogés, défini comme la différence entre la proportion des répondants ayant constaté une amélioration de leur situation de trésorerie et ceux ayant observé une détérioration.

**Champ :** entreprises de la région Centre-Val de Loire interrogées par la banque de France dans le cadre de l'enquête mensuelle de conjoncture.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit.

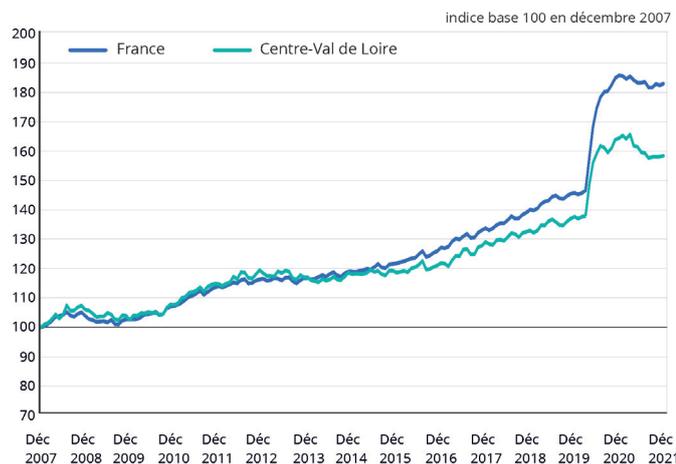
## ► 2. Financement bancaire des entreprises non financières



**Champ :** toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

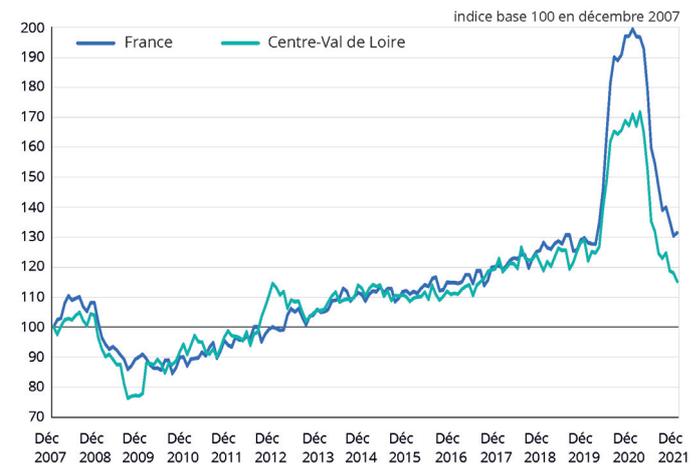
## ► 3. Crédits mobilisés et mobilisables dans les PME hors micro-entreprises



**Champ :** toutes les PME hors micro-entreprises de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

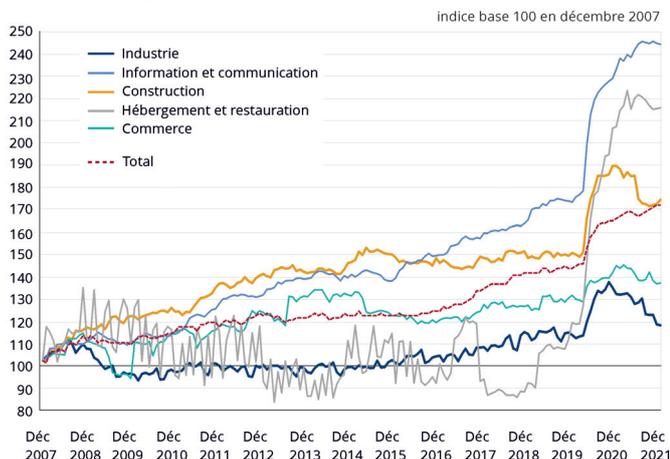
## ► 4. Crédits à court des entreprises non financières



**Champ :** toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

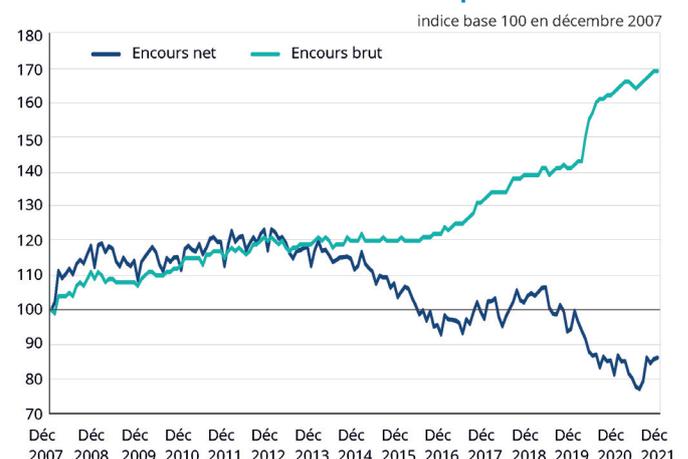
## ► 5. Financement bancaire des entreprises non financières par secteur d'activité



**Champ :** toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

## ► 6. Solde des crédits accordés aux sociétés non financières et de leurs encours de dépôts à vue



**Champ :** toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit

# Les prix des matières premières et des intrants en forte hausse

L'année 2021 est marquée par les fortes gelées début avril et par la reprise économique qui font augmenter les prix. L'année est particulièrement favorable aux grandes cultures (blé, orge, colza) avec une croissance des surfaces mises en culture et des cours, déjà élevés lors de la campagne précédente et orientés à la hausse dès le mois d'août. La viticulture subit de fortes pertes dues au gel (- 39 %), mais l'activité commerciale reprend bien. L'humidité estivale permet aux éleveurs de reconstituer en partie les stocks de fourrages, après trois années compliquées. Le prix du lait progresse encore cette année, comme les cours de la viande bovine et de l'agneau. Les exportations de brouillards repartent à la hausse, avec des prix qui demeurent élevés. Les abattages de volailles diminuent en revanche. Le cours du porc plonge en cours d'année suite à l'arrêt des achats par la Chine. Le prix des intrants agricoles explose sous l'influence du prix de l'énergie, en forte augmentation, liée à la reprise économique mondiale.

La campagne 2020-2021 est marquée par l'épisode de gel de début avril. Celui-ci entraîne de lourdes pertes principalement en arboriculture et en viticulture, mais aussi sur les betteraves sucrières, qui ont dû être ressemées pour près des deux tiers des surfaces. Le printemps frais et sec a limité un temps le développement végétatif des cultures et des prairies. L'humidité du mois d'août entraîne de belles récoltes en maïs, tournesol et betteraves sucrières ainsi qu'une bonne pousse des prairies ► **figures 1 et 2.**

### Les grandes cultures : des récoltes correctes à bonnes et des cours orientés à la hausse

Les semis d'automne se sont déroulés dans de bonnes conditions, permettant un retour à la normale des surfaces de cultures d'hiver. Le début de printemps sec limite les maladies et les pluies de mai permettent de soulager toutes les cultures. La moisson 2021 est retardée par les pluies estivales, mais elle s'avère meilleure que prévu, même si des problèmes de qualité sont apparus du fait de la pluviométrie. Les cultures récoltées en fin d'été profitent à plein de la météorologie pluvieuse.

La production de blé tendre croît de 40 % par rapport à 2020, du fait d'une hausse des surfaces (+ 16 %) et des rendements (+ 22 %) ► **figure 3.** La production d'orge augmente de 21 %, malgré une diminution des surfaces de 15 %. Grâce aux pluies estivales, la production de maïs est stable, malgré la baisse de 22 % des surfaces. La production de colza se redresse (+ 32 % sur un an), mais reste en deçà de la moyenne quinquennale.

Dans un contexte de reprise de la demande, les cours des grandes cultures atteignent des records ► **figure 4.** Le cours du blé tendre gagne 25 % en 2021 par rapport à 2020, celui de l'orge 32 %, le maïs 35 % et le colza s'envole, en hausse de plus de 45 % en un an.

### Viticulture : la commercialisation reprend des couleurs, mais le gel ampute la vendange

Les fortes gelées printanières et les maladies

font chuter la production régionale de vin de 35 % sur un an et de 31 % par rapport à la moyenne quinquennale. La réouverture des cafés, restaurants et hôtels et la suppression des taxes américaines sur les vins français permettent une embellie commerciale bienvenue. En revanche, les prix des vins du Val de Loire poursuivent leur baisse entamée en 2019. Côté Centre-Loire, les sorties de chais sont 23 % supérieures à celles de l'an passé et les exports croissent fortement.

### Légumes et fruits : une année morose pour les fruits et légumes

Le gel soudain de début avril entame une partie du potentiel de récolte de pommes, la majorité de celui de poires (respectivement - 12 % et - 62 % par rapport à la moyenne sur 5 ans), et la quasi-totalité de celui des cerises. Les productions de légumes sont également affectées par la météo fraîche du printemps et humide de l'été. La demande reste atone tout au long de l'année, ce qui nuit aux prix. Le concombre est en crise conjoncturelle de trois semaines en fin d'été.

### Productions animales : des prix en hausse, sauf pour le porc

Après un printemps sec limitant un temps la pousse des prairies régionales, l'humidité estivale permet une production abondante. Le bilan de l'année est excédentaire de 9 %. Les ensilages de maïs profitent de l'été humide : les rendements atteignent 134 q/ha, supérieurs de 57 % à la moyenne 2016-2020.

Le prix moyen du lait de vache continue de grimper (+ 3 % sur un an), à 381 € les 1 000 litres, de 17 € supérieur à la moyenne nationale. Les effectifs et le nombre de producteurs poursuivent leur baisse (- 3,7 % et - 1,4 %, respectivement) et les livraisons régionales diminuent (- 2,1 %). Les livraisons de lait de vaches bio représentent 1,8 % de la production régionale, en progression de 9,5 % sur un an, mais subissent une baisse des prix liée à une certaine saturation du marché.

Le prix du lait de chèvre s'élève de 5 % par rapport à 2020. Il est supérieur à la moyenne nationale (+ 35 € pour 1 000 litres). Le nombre de producteurs et les effectifs reculent, les volumes diminuent de 2,3 % sur un an. Les livraisons de lait de chèvre bio représentent 1,3 % des livraisons régionales de lait de chèvre.

Le cours de la viande bovine poursuit sa progression (+ 7 % sur un an), à 4,18 €/kg de carcasse. L'origine française a toujours la faveur des consommateurs, et l'offre manque.

Les exportations de brouillards repartent à la hausse en 2021 (+ 1,7 %), et retrouvent leur niveau d'avant pandémie. Les prix sont en augmentation sur 2021, avec toutefois des baisses lors des restrictions liées à la crise sanitaire.

Après un début d'année marqué par une belle reprise, les cours des porcs s'effondrent à nouveau, suite à l'arrêt brutal des achats chinois.

La décapitalisation du cheptel bovin se poursuit : les abattages bovins progressent en moyenne de 6,1 %, ceux des vaches de 13,9 %. Les abattages de volailles sont en baisse (- 6 %) après la forte progression observée en 2020 (+ 17 %).

### Le coût des moyens de production explose

Après une année de baisse en 2020 du fait des confinements, le prix des intrants ► **figure 5** est à nouveau en forte hausse en 2021 (+ 11 %, en moyenne annuelle). En lien avec la reprise économique mondiale, le prix de l'énergie et des lubrifiants augmente de 33 % et celui des engrais et des amendements explose : + 85 % en décembre 2021 par rapport à décembre 2020.

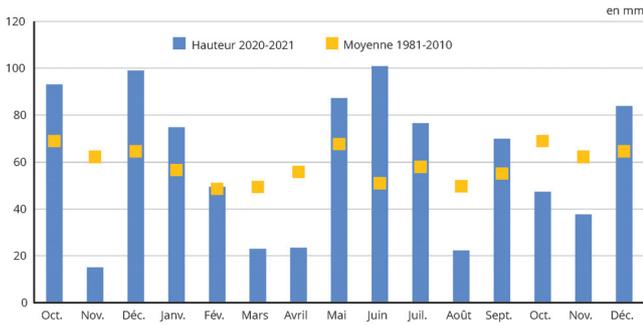
La progression régulière des coûts des produits et services vétérinaires se poursuit. Le prix des aliments des animaux progresse tout au long de l'année, sous l'effet du coût des matières premières. ●

Gaëtan Buisson (Draaf Centre-Val de Loire)

### ► Pour en savoir plus

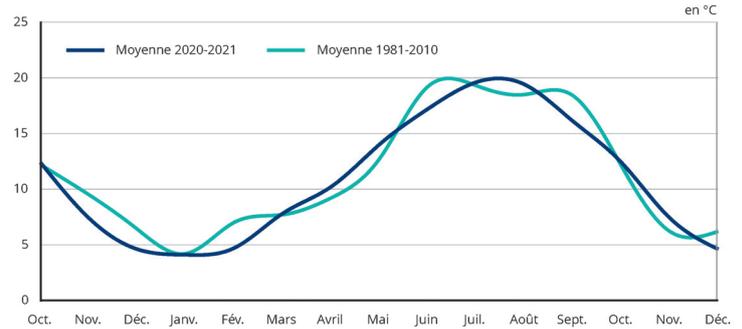
- <http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/Les-bilans-annuels-de-l>

### 1. Hauteur des précipitations en 2020-2021 : moyennes régionales



Champ : Centre-Val de Loire.  
Source : Météo France

### 2. Températures en 2020-2021 : moyennes régionales



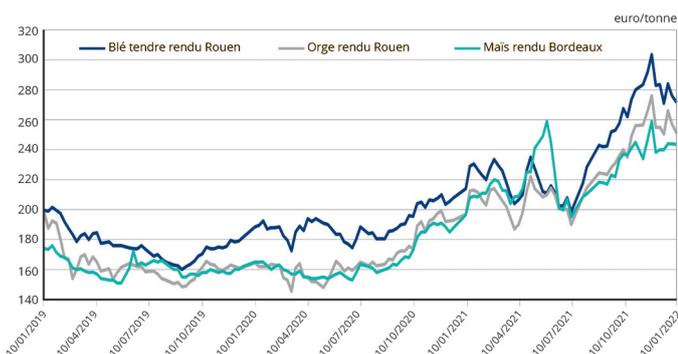
Note : moyenne des températures journalières relevés dans les observatoires de la région.  
Champ : Centre-Val de Loire.  
Source : Météo France

### 3. Céréales et oléoprotéagineux en 2020 en Centre-Val de Loire

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (1 000 q)		
	2021	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution 2021/moyenne 2016-2020 (%)	2021	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution 2021/moyenne 2011-2020 (%)	2021	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution 2021/moyenne 2016-2020 (%)
Blé tendre	641 250	16	0	72	22	13	46 125	40	12
Blé dur	84 830	8	4	63	- 2	7	5 348	8	14
Orge, escourgeon	278 620	- 15	- 11	71	42	17	19 752	21	4
Avoine	9 835	14	9	47	34	9	459	51	16
Mais-grain (hors semences)	113 540	- 22	- 9	104	22	16	12 639	2	14
<i>Mais grain irrigué</i>	77 560	- 18	- 8	114	11	9	9 016	- 8	3
<i>Mais grain non irrigué</i>	35 980	- 29	- 11	86	69	51	3 623	39	58
Triticale	26 875	29	16	50	32	16	1 346	72	33
Colza	223 635	14	- 13	34	13	6	7 704	32	- 7
Tournesol	98 565	- 17	34	29	32	24	2 815	9	65
Pois protéagineux	30 800	- 3	14	28	12	- 13	872	10	2
Féveroles et fèves	13 600	1	23	24	33	12	327	33	38

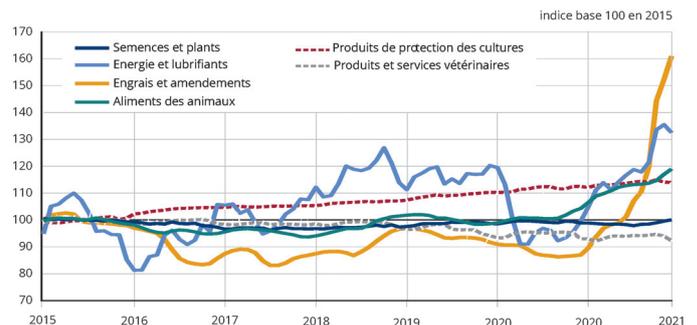
Champ : Centre-Val de Loire.  
Source : Agreste, statistique agricole annuelle provisoire 2021

### 4. Les cours des céréales



Champ : Centre-Val de Loire.  
Source : France Agrimer

### 5. Indice des prix des principaux intrants dans le Centre-Val de Loire



Champ : Centre-Val de Loire.  
Source : Insee - Service Statistique Public (SSP)

# Une reprise forte et rapide de l'industrie régionale, bridée toutefois par des difficultés d'approvisionnement et de recrutement

En dépit des vagues épidémiques survenues en 2021, le redressement amorcé dès mai 2020 de l'activité des entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire se poursuit. Toutefois, cette reprise s'accompagne de tensions sur l'offre de production industrielle, au niveau des recrutements et des approvisionnements en matières premières et autres intrants.

### Les carnets de commandes de l'industrie manufacturière dépasse le niveau d'avant-crise

Après deux années consécutives de croissance en 2017-2018, l'industrie régionale avait souffert en 2019 d'une dégradation des échanges extérieurs au quatrième trimestre, dans un environnement international dégradé. En 2020, les enquêtes de conjoncture mensuelles de la Banque de France auprès des chefs d'entreprises avaient identifié dès février les premiers signes de décélération de l'activité industrielle, avant son effondrement, d'une ampleur inédite, à partir du premier confinement. Visible dès le mois d'avril 2020, la reprise de l'activité industrielle régionale concerne toutefois dans un premier temps les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, industries de première nécessité, avant de s'étendre aux autres secteurs.

En 2021, contrairement au secteur des services marchands, les vagues épidémiques, y compris celle du variant Omicron en fin d'année, et les périodes de confinement ont eu un impact limité sur l'activité industrielle. Sur l'ensemble de l'année, les soldes d'opinion **► méthodologie** des chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière sur leur activité du mois écoulé **► figure 1** et leurs carnets de commandes retrouvent progressivement leurs niveaux moyens d'avant-crise, puis les

dépasse à partir de mars 2021 (à l'exception des épisodes épidémiques ultérieurs). La progression des carnets de commandes est particulièrement soutenue **► figure 2**.

### Des évolutions contrastées d'un secteur à l'autre

Cependant, la dynamique positive de l'activité en 2021 masque des évolutions contrastées d'un secteur à l'autre, en particulier dans les principaux secteurs de l'industrie régionale : métallurgie et fabrication de produits métalliques, produits en caoutchouc et en plastique, matériels et équipements de transport, industrie agroalimentaire, pharmacie, et cosmétique. Les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, qui avaient retrouvé dès 2020 leur niveau d'activité d'avant-crise, poursuivent leur progression en 2021. L'activité du secteur de la cosmétique, industrie fortement dépendante de la consommation et des exportations, ne retrouve son niveau d'avant-crise que tardivement. En revanche, les niveaux d'activité et les taux d'utilisation des capacités de production des filières automobile et aéronautique (équipementiers, sous-traitants) restent toujours significativement inférieurs en fin d'année 2021 à ceux de 2019, malgré un redressement de l'activité au deuxième semestre dans la filière aéronautique (reprise du trafic aérien et remontée en cadence progressive des constructeurs) et en

novembre-décembre dans la filière automobile (amélioration des conditions d'approvisionnement en semi-conducteurs).

Les difficultés de ces secteurs industriels majeurs du Centre-Val de Loire affectent leurs fournisseurs, équipementiers et sous-traitants opérant dans les secteurs de la métallurgie, de la fabrication de produits métalliques et des produits en caoutchouc. Toutefois, la faiblesse de la demande en provenance des constructeurs automobiles et aéronautiques est compensée partiellement par le dynamisme de la demande en provenance d'autres secteurs industriels et de la construction.

La filière automobile s'est montrée particulièrement vulnérable aux difficultés d'approvisionnement. Ces dernières apparaissent dans l'enquête de conjoncture sur l'industrie dès février 2021. Les préoccupations des chefs d'entreprise à ce sujet, tout comme celles portant sur l'augmentation des prix des matières premières, s'amplifient au cours des mois suivants, alors que viennent se greffer des difficultés de recrutement dans un contexte de reprise de l'emploi. Ces problèmes d'approvisionnement et de recrutement de plus en plus fréquemment signalés dans les enquêtes brident l'activité industrielle, avec des difficultés croissantes d'exécution des commandes. ●

Pierre-Michel Fremann (Banque de France)

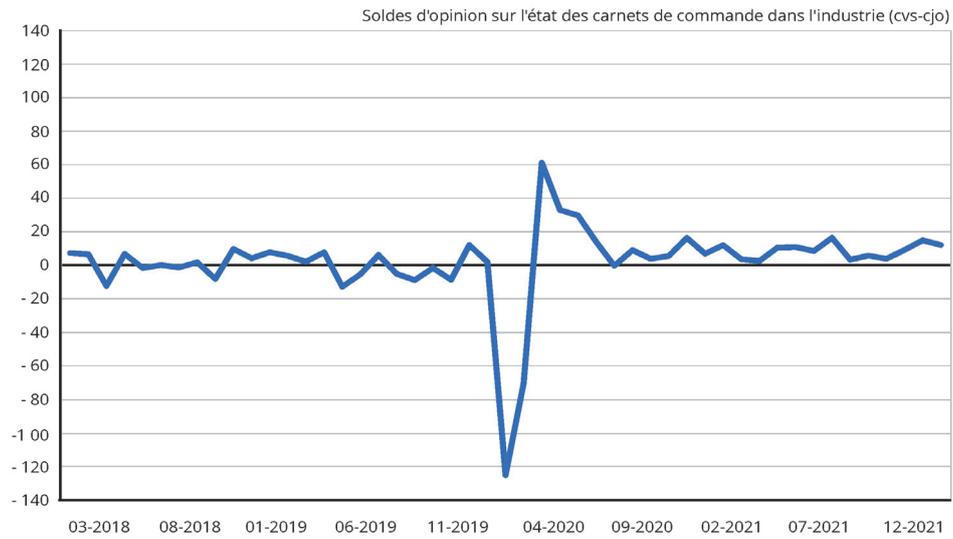
### Méthodologie

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 400 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs...), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

### ► Pour en savoir plus

- Tendances régionales - Centre-Val de Loire | Banque de France.

## ► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans l'industrie

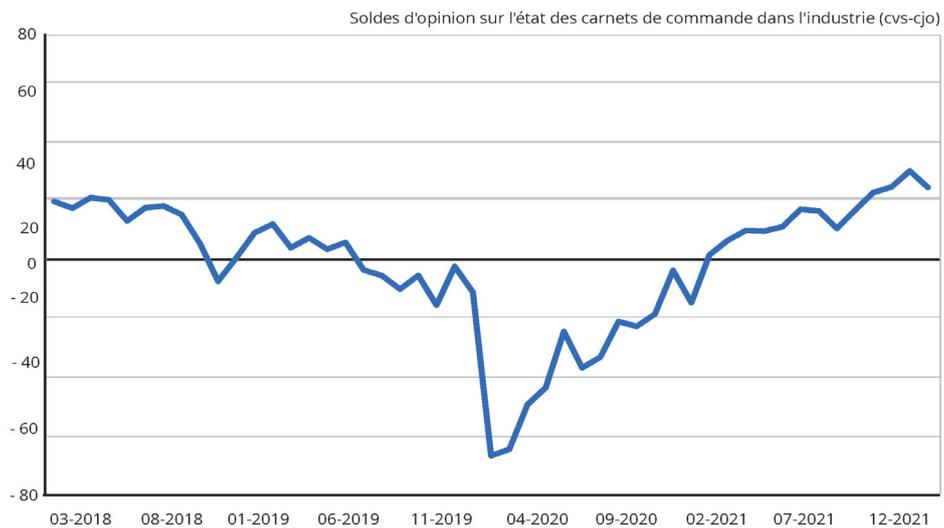


**Note** : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**Champ** : échantillon des entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire interrogées dans le cadre de l'enquête mensuelle de conjoncture.

Source : Banque de France

## ► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commandes



**Note** : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**Champ** : échantillon des entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire interrogées dans le cadre de l'enquête mensuelle de conjoncture.

Source : Banque de France

# Des difficultés d'approvisionnement et de recrutement freinent le fort rebond du secteur du bâtiment sur la période récente

En 2021, le secteur du bâtiment retrouve puis dépasse le taux de croissance de l'activité des années 2017-2019. Pour autant, en dépit de carnets de commandes ayant atteint des niveaux historiques, des difficultés persistantes de recrutement et d'approvisionnement perturbent les chantiers et freinent l'activité.

### Rebond enregistré dans le secteur du bâtiment

Après une perte d'activité massive pendant le premier confinement de 2020, le secteur du bâtiment enregistre un rapide rebond. En dépit des vagues épidémiques survenues en 2021, la reprise de l'activité des entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire se poursuit, avec une forte demande à la fois sur la région Centre-Val de Loire et sur le marché francilien.

Durant toute l'année 2021, chaque enquête mensuelle de conjoncture régionale montre un jugement positif des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité ► **figure 1**, souvent meilleur que les prévisions indiquées le mois précédent : entre mai 2020 et octobre 2021, le solde d'opinion sur la production du mois sous revue a été 9 fois sur 10 supérieur au solde d'opinion sur les prévisions d'activité le mois précédent ► **méthodologie**.

Un fléchissement temporaire de l'activité apparaît en fin d'année, en raison de plusieurs facteurs : difficultés d'approvisionnement et de recrutement (notamment chez les intérimaires) et fort taux d'absentéisme lors des vagues épidémiques. Malgré cela, le solde des opinions demeure au-dessus de sa moyenne de longue période. De même, l'opinion sur les carnets de commandes dans le second œuvre s'améliore de façon quasi continue en 2021 ► **figure 2** et dans une moindre mesure dans le gros œuvre.

### Des difficultés en termes de disponibilité de moyens humains et de matériaux

La conjonction de difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction, d'un prix de l'énergie en forte hausse et de manque de personnel réfrène l'activité du secteur du bâtiment. Ainsi au cours de

l'année, plus de la moitié des entreprises déclarent se heurter à l'insuffisance de moyens humains et de matériaux de construction, les conduisant à différer l'exécution de chantiers et ne plus accepter de nouvelles commandes.

La stabilisation de l'activité, à un haut niveau, reflète pour partie une capacité de production insuffisante pour répondre à la demande, en particulier sur le marché de la rénovation énergétique des bâtiments. Cette insuffisance de l'offre, conjuguée à la hausse des prix des matériaux de construction, contribue à revaloriser fortement les prix des devis tout au long de l'année 2021. ●

Pierre-Marie Fremann (Banque de France)

#### Méthodologie :

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 400 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs...), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

#### ► Pour en savoir plus

- Tendances régionales - Centre-Val de Loire | Banque de France.

## ► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans le bâtiment



**Note** : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**Champ** : échantillon des entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire interrogées dans le cadre de l'enquête mensuelle de conjoncture.

Source : Banque de France

## ► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commandes des entreprises du bâtiment



**Note** : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**Champ** : échantillon des entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire interrogées dans le cadre de l'enquête mensuelle de conjoncture.

Source : Banque de France

# Une reprise significative de l'activité

La crise sanitaire de 2020 a eu des impacts importants sur l'activité de la construction. La nette reprise observée en 2021 avec la forte augmentation de l'activité de la construction neuve et de la promotion immobilière est bien davantage qu'un rattrapage de l'année 2020. Si les mêmes évolutions s'observent à l'échelle nationale, elles sont cependant bien plus modérées. Par ailleurs, s'il existe une amélioration de l'activité des travaux publics au 1<sup>er</sup> semestre 2021, des tensions sur certains emplois associés à une pénurie de matériaux et une hausse des coûts invitent néanmoins à la prudence concernant l'activité à venir.

### Construction neuve : une dynamique retrouvée

Après le repli constaté en 2020 lié au contexte sanitaire, les voyants repassent au vert pour le secteur de la construction neuve en 2021.

Avec 15 700 logements autorisés en 2021, la région Centre-Val de Loire enregistre la plus forte hausse du territoire métropolitain, soit + 34,3 % sur un an, notamment dans le département du Cher avec 1 700 unités (+ 112,1 %). Dans le même temps, les volumes observés sur la France entière augmentent de 19,2 % ▶ **figure 1**.

Ces autorisations concernent majoritairement les logements individuels (environ 8 000 logements soit + 20,4 % sur un an). La progression est cependant plus forte pour les logements collectifs ou en résidence avec environ 7 700 unités, soit + 52,2 % sur un an, et s'observe de la même manière dans la plupart des départements de la région. Seuls l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher enregistrent une plus forte progression pour les logements individuels.

Concernant les mises en chantier, environ 11 600 logements, ont été commencés en 2021 dans la région. Là encore, les logements individuels sont majoritaires. Cette augmentation de 15,0 % sur un an permet de dépasser le niveau de 2017, jusqu'ici le plus élevé des cinq dernières années ▶ **figure 2**. Elle se ressent dans tous les départements de la région, variant de + 10,0 % en Eure-et-Loir à + 30,4 % dans l'Indre. L'Indre-et-Loire et le Loiret restent les départements qui comptent le plus grand nombre de logements mis en chantier, avec respectivement 4 000 et 3 200 unités.

Près de 2 millions de mètres carrés de locaux non résidentiels ont été autorisés en 2021, soit + 57,7 % sur un an. Les deux tiers de cette surface portent sur des entrepôts ou des locaux d'exploitation agricole. Alors que les surfaces autorisées augmentent pour la plupart des types de locaux en 2021, notamment les entrepôts (+ 208,7 %), leur recul est net pour les locaux industriels et encore plus marqué pour ceux destinés au service public ou d'intérêt collectif (respectivement de - 5,5 % et - 22,3 %) ▶ **figure 3**.

En 2020, la surface de locaux mis en chantier en Centre-Val de Loire s'établit à près de 1,1 million de mètres carrés, soit une diminution de 3,2 % par rapport à 2019. À l'échelle nationale, la

baisse est beaucoup plus significative (- 18,2 %) ; il s'agit du niveau le plus bas atteint sur les 20 dernières années, dû à la crise sanitaire.

Globalement, ces hausses d'activité ont la plupart du temps compensé, voire dépassé les niveaux observés avant la crise sanitaire. En effet, en 2020, le nombre d'autorisations avait fortement reculé et de nombreux chantiers n'avaient pas pu démarrer du fait du premier confinement. Par rapport à l'année 2019, la progression du nombre de logements et de locaux autorisés en 2021 est en augmentation sensible (+ 26,6 % pour les logements et + 12,7 % pour les locaux). Les évolutions sont plus modérées, voire en recul à l'échelle nationale (+ 4,1 % pour les logements et - 11,3 % pour les locaux).

### Promotion immobilière privée : nette hausse des ventes d'appartements

Après trois années de repli en partie lié à la crise sanitaire, la promotion immobilière privée connaît une nette reprise de son activité en 2021.

Près de 2 900 logements ont en effet été mis en vente dans la région, soit 31,0 % de plus qu'en 2020 et 16,0 % de plus qu'en 2019. La même évolution s'observe à l'échelle de la France métropolitaine mais de façon plus modérée (+ 17,2 % par rapport à 2020) ▶ **figure 4**.

Le nombre de logements réservés à la vente progresse également fortement. Avec plus de 3 000 logements vendus, le Centre-Val de Loire enregistre une hausse de 26 % sur un an, surpassant le niveau d'avant la crise sanitaire. Cette augmentation dépasse largement celle enregistrée au niveau national (+ 14 %).

Cette croissance significative des réservations totales à la vente masque des variations opposées entre les appartements et les maisons. Alors que la vente des appartements en 2021 s'accroît de 34,6 % en un an, dépassant légèrement celles de 2007, la vente de maisons neuves, quant à elle, chute de 36,3 % sur un an, atteignant son plus bas niveau depuis 20 ans ▶ **figure 5**.

Cette différence se répercute sur les prix moyens de vente. Pour un appartement neuf il faut compter 3 730 € par m<sup>2</sup> (+ 7,1 % sur un an). Pour une maison, le ticket moyen s'élève à à environ 215 000 €, en baisse pour la 2<sup>e</sup> année

consécutives (- 3,3 % sur un an). Au niveau national, les prix de vente des maisons et des appartements ne cessent de croître (+ 12,9 % pour les maisons et + 2,5 % pour les appartements). Le Centre-Val de Loire est l'une des régions présentant un prix de vente moyen des maisons le moins élevé.

Dans le même temps, le stock de logements disponibles continue son repli et chute de 5,4 % sur un an. Seuls environ 2 200 logements sont proposés à la vente en fin d'année 2021.

### Travaux publics : un climat conjoncturel qui peine à s'améliorer

Après une activité ralentie sur 2020 (1,34 milliard d'euros de travaux réalisés) en raison de la crise sanitaire, le niveau d'activité des travaux publics progresse de + 6 % sur 2021. Si l'activité s'accroît légèrement en début d'année, avec les dispositifs de soutien du plan France relance notamment, le deuxième semestre est plus tendu pour les entreprises.

Ainsi, depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2021, le niveau d'activité tend à diminuer, y compris au niveau des prévisions. Le solde d'opinion des chefs d'établissements interrogés en janvier est certes en progression de + 24 points sur un an, mais après avoir baissé de 7 points entre le troisième et le quatrième trimestre.

Concernant l'emploi, le nombre de salariés progresse ces dernières années pour atteindre en 2020 près de 10 300 emplois salariés. Toutefois, les tensions restent toujours aussi fortes sur les métiers de l'encadrement, les conducteurs d'engins et les constructeurs de réseaux de canalisations.

Aux difficultés de recrutement peuvent s'ajouter des difficultés de trésorerie persistantes avec une majoration des prix et des marges de plus en plus réduites.

Malgré une amélioration de la situation sanitaire, les prévisions relatives à l'activité à court terme demeurent donc prudentes en raison des inquiétudes liées à la pénurie de matériaux et à la hausse des coûts (matériaux, carburant, énergie).●

**Caroline Maurin (DREAL Centre-Val de Loire),  
Florent Sautereau (CERC Centre-Val de Loire)**

#### ► Pour en savoir plus

- Dreal Centre-Val de Loire : Enquêtes et statistiques sur le logement et l'habitat.
- CERC Centre-Val de Loire.
- Enquête qualitative « emploi-formation » dans les entreprises de Travaux Publics de 50 salariés et plus, septembre 2021.

## ► 1. Construction autorisée de logements par département

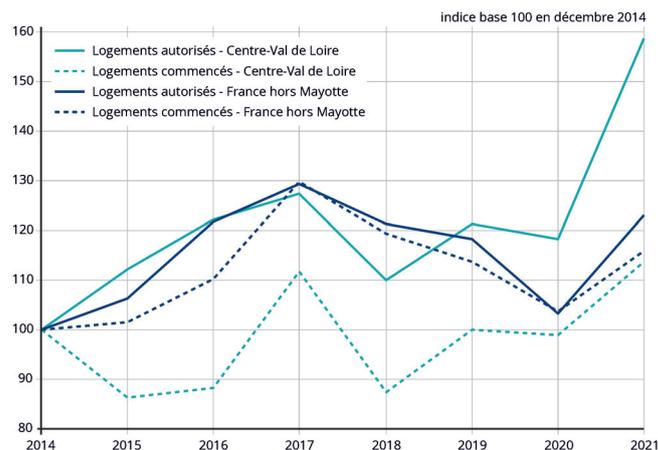
Zonage	Logements en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Cher	1 700	47,2	112,1	10,6
Eure-et-Loir	2 600	24,2	17,6	3,0
Indre	600	37,4	55,4	0,4
Indre-et-Loire	4 600	33,3	16,3	2,8
Loir-et-Cher	1 600	48,3	17,5	-0,8
Loiret	4 700	23,4	54,1	5,6
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>15 700</b>	<b>31,5</b>	<b>34,3</b>	<b>3,8</b>
<b>France hors Mayotte</b>	<b>470 000</b>	<b>4,1</b>	<b>19,2</b>	<b>3,4</b>

<sup>1</sup> : évolution annuelle qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Notes** : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2

## ► 2. Évolution de la construction de logements

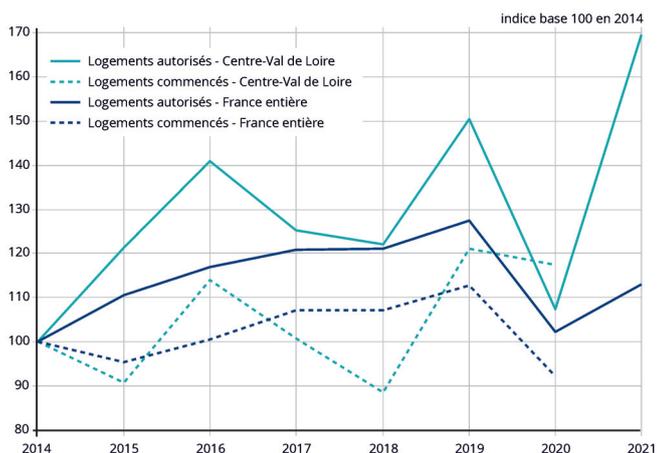


**Note** : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

**Champ** : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2

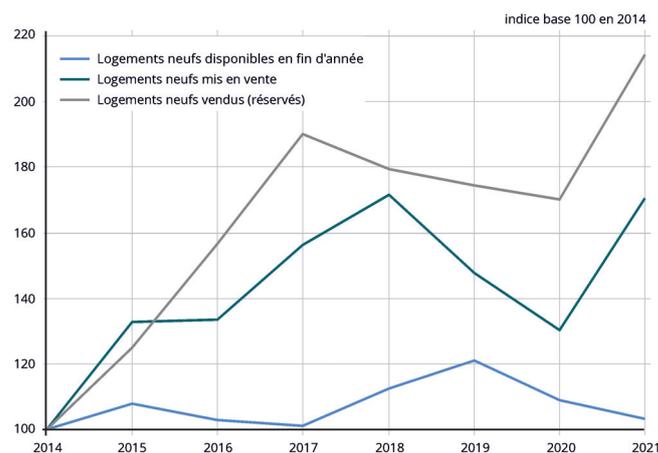
## ► 3. Évolution de la construction de locaux non résidentiels



**Note** : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 30 avril 2022

## ► 4. Évolution de la commercialisation de logements neufs - Centre-Val de Loire



**Note** : données 2021 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.

**Champ** : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN

## ► 5. Ventes des maisons et des appartements neufs

Type de logement	Centre-Val de Loire				France métropolitaine			
	En 2021 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>2</sup> (%)	En 2021 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>2</sup> (%)
<b>Maisons neuves</b>								
Nombre de ventes <sup>1</sup>	186	-44,6	-36,3	7,1	7 583	-13,7	8,0	4,0
Prix moyen par maison	215 304	-10,2	-3,3	4,3	329 942	18,6	12,9	2,0
<b>Appartements neufs</b>								
Nombre de ventes <sup>1</sup>	2 858	33,4	34,6	12,6	109 131	-10,8	15,5	10,1
Prix moyen au m <sup>2</sup>	3 730	11,6	7,1	2,0	4 420	4,0	2,5	2,1

<sup>1</sup> : réservations avec dépôt d'arrhes.

<sup>2</sup> : évolution qui aurait été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Champ** : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN

# En 2021, une fréquentation touristique toujours en retrait

En 2021, avec la levée progressive des restrictions de déplacements en France métropolitaine, l'activité touristique redémarre en mai et juin et l'embellie est notable par rapport à l'année catastrophique 2020. Par rapport à 2019, dernière année d'activité annuelle complète avant la crise sanitaire, la fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme reste très en retrait ; le nombre de nuitées est inférieur de 25 % sur l'année dans les hôtels et de 15 % pour les campings durant la période estivale.

L'embellie est portée par la clientèle résidente, les restrictions de déplacements aux frontières liées à la crise sanitaire restreignent fortement les échanges avec l'étranger.

## Avertissement

Les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont pesé sur les hébergements touristiques. Dans ce contexte, l'Insee a choisi de réduire leur charge en réalisant des enquêtes allégées, moins détaillées, conduisant à une livraison de résultats plus agrégés. Les résultats plus détaillés sont de nouveau disponibles à partir de l'été 2021, concernant notamment la fréquentation internationale.

**Révision des séries** : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

### Couverture des saisons touristiques :

- Hôtel : les données 2021 détaillées (catégorie, type de clientèle,...) ne couvrent que la période mai - décembre.
- Camping : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre, celle 2020 couvre les mois de juillet à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.
- AHCT : les données 2021 ne couvrent que la période mai - décembre. Les données ne sont pas disponibles sur 2020.

## Malgré une nette embellie, l'activité hôtelière est toujours très pénalisée par les effets de la pandémie

En 2021, les nuitées enregistrées dans les hôtels de la région Centre-Val de Loire approchent 4,6 millions, en augmentation de 32 % par rapport à 2020. Ce redressement dépasse de 3 points celui observé au niveau de la France métropolitaine. Il est essentiellement le fait de la clientèle nationale. Cependant, comparé à l'année 2019, dernière année d'activité annuelle complète, ce résultat reste très bas, en recul de 25 %. Pour le niveau national, l'écart reste de - 37 % ► [figure 1](#).

Au regard de l'activité 2019, un déficit mensuel de nuitées s'observe tout au long de l'année 2021 ► [figure 2](#). Très fort sur les premiers mois, - 40 % pour le premier trimestre, il atteint même - 70 % au plus fort de la crise, en avril quand la moyenne en métropole avoisine même - 80 %. Après un rattrapage progressif en mai et juin, avec la levée complète des restrictions, le déficit de fréquentation hôtelière en région Centre-Val de Loire s'amenuise très vite dès le mois de juillet. L'activité redevient quasi équivalente à l'avant-crise sanitaire en août, - 2,9 % par rapport à 2019, alors qu'elle accuse toujours un retrait de 14 % au niveau national. Une légère dégradation de l'activité hôtelière revient en fin d'année. Le nombre de nuitées au cours

du dernier trimestre dans la région est inférieur de 5 % à la même période de 2019. L'écart reste cependant plus faible que celui de - 12 % observé en moyenne métropolitaine. Les régions où la fréquentation est la plus en repli au second semestre par rapport à la période de référence sont l'Île-de-France, qui pâtit particulièrement des annulations d'un grand nombre de congrès, de salons et de séminaires, le Grand-Est, les Hauts-de-France et l'Occitanie.

Les difficultés rencontrées par le secteur hôtelier se traduisent aussi par une diminution de l'offre de chambres. Ainsi 530 000 chambres en moyenne par mois sont proposées, alors que ce nombre approchait 600 000 en 2019, soit un repli de 10 %. Suivant de près l'évolution des nuitées enregistrées, le taux d'occupation reste très bas au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 principalement au mois d'avril où seulement 30 % des chambres sont louées. Il se redresse très vite à l'été, atteignant sa valeur maximale en août (67 %) puis redescend en fin d'année, devenant inférieur au niveau national à partir d'octobre ► [figure 3](#).

Conséquence du manque de clientèle, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie chute de moitié au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, cette baisse atteignant même 72 % en avril. Il rattrape quasiment son niveau d'avant-crise aux vacances d'été, mais redescend légèrement au dernier trimestre. En août 2021, le chiffre d'affaires des

12 derniers mois est inférieur de 40 % au chiffre d'affaires des 12 mois précédant août 2019. Signe d'une amélioration de la situation mais d'un retard persistant par rapport à la situation d'avant-crise, en décembre 2021, ce chiffre d'affaires sur 12 mois reste inférieur de 25 % à celui de l'année 2019 ► [figure 4](#).

Le chiffre d'affaires dans la restauration varie de la même façon avec un niveau avoisinant - 60 % de celui de la période de référence aux 4 premiers mois de l'année. Dès le mois de juin et la fin des restrictions de déplacements, il se redresse et dépasse même celui du mois d'août 2019, avant d'être de nouveau inférieur à 2019 en fin d'année. En moyenne sur les 12 derniers mois, le chiffre d'affaires dans la restauration recule de 25 %.

L'analyse des données départementales de présence et d'origine de la clientèle de mai à décembre 2021 montre toujours un attrait plus élevé pour le département de l'Indre-et-Loire qui compte 1,1 million de nuitées sur cette période, soit 29 % des 3,9 millions de nuitées régionales. Avec le Loiret et le Loir-et-Cher, ces trois départements accueillent 70 % de la fréquentation hôtelière régionale ► [figure 5](#).

La population résidente domine largement parmi la clientèle des hôtels régionaux : elle en représente 85 %.

Les autres hébergements collectifs, pour lesquels des observations sont disponibles sur la période de mai à décembre, complètent l'accueil touristique observé dans la région. Cette catégorie regroupe résidences de tourisme, villages de vacances, auberges de jeunesse. Ces établissements rassemblent 1,2 million de nuitées dans la région, pour un total en France métropolitaine de 60 millions.

### L'activité dans les campings encore en deçà de celle de 2019

De mai à septembre 2021, l'hôtellerie de plein air régionale enregistre 1,7 million de nuitées, en repli de 15 % par rapport à la même période de 2019 (2 millions). Cette baisse d'activité est trois fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Le taux d'occupation régional reste inférieur à celui de 2019 durant les mois de mai à juillet, mais redevient équivalent pour les mois d'août et septembre. Il atteint 45 % au plus fort de la saison en août, contre 64 % au niveau France métropolitaine.

Contrairement au niveau national, en Centre-Val de Loire, la clientèle non résidente occupe une part beaucoup plus importante dans les campings que dans le secteur hôtelier classique. Elle génère près de 480 000 nuitées sur la période mai-septembre 2021, soit 27,8 % du total, un poids presque deux fois plus élevé que celui observé dans les hôtels régionaux. Cependant, en lien avec les restrictions liées à la pandémie, cette clientèle est aussi nettement moins présente qu'en 2019 où

cette part atteignait 43 %. En d'autres termes, la baisse de fréquentation de l'hôtellerie de plein air entre 2019 et 2021 (- 300 000 nuitées) est entièrement imputable à la clientèle non résidente (- 400 000 nuitées).

L'occupation d'emplacements équipés augmente au niveau régional comme en France métropolitaine. Sur la période mai-septembre, ces équipements en Centre-Val de Loire rassemblent 46 % des nuitées en 2021, contre 40 % en 2019 (respectivement 55 % et 52 % en France métropolitaine) ► **figure 6**.

Suivant l'évolution de la clientèle, le chiffre d'affaires moyen sur les 12 derniers mois de l'hôtellerie de plein air chute de façon importante et reste inférieur de 10 % à celui de 2019, malgré le redressement de l'activité durant les vacances d'été.

Surtout en lien avec l'offre touristique, la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air, au sein de la région Centre-Val de Loire, se situe majoritairement dans le département du Loir-et-Cher. Ce département totalise 44 % des nuitées, suivi par l'Indre-et-Loire, 29 %, puis le Loiret, 11 %.

### Recul plus marqué dans les hôtels non classés et les campings d'une ou deux étoiles

La diminution de clientèle dans hôtellerie de plein air Centre-Val de Loire pèse essentiellement sur la catégorie des hôtels « non classés » ► **figure 7**. Ils perdent 35 % de nuitées, alors que la

baisse totale atteint 15 % entre 2021 et 2019 sur la période mai-septembre. Ceci est à mettre en regard du recul de 22 % de l'offre dans ces établissements sur cette même période, pour une moyenne de - 15 % toutes catégories confondues. La part de la clientèle choisissant des hôtels de 3 étoiles atteint 40,7 %, en augmentation de 1,8 point, celle des hôtels haut de gamme, 4 et 5 étoiles est de 17,7 %, + 0,7 point.

La préférence pour les établissements les mieux équipés, s'accroît dans l'hôtellerie de plein air ► **figure 8**. Ainsi, sur la période mai-septembre, malgré un recul du nombre de nuitées de 14 %, les établissements de 3 étoiles et plus rassemblent 80 % de la fréquentation des campings, en hausse de près d'un point et demi par rapport à 2019. Parmi les emplacements offerts, un sur trois se situe dans ces établissements. ●

Martine Blouin (Insee)

## ► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

en millier

Année	Hôtels (année entière)		Campings (mai-septembre)		AHCT* (mai-décembre)	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
2021	4 591	134 454	1 721	112 320	1 238	60 512
2020	3 489	104 183	nd	nd	nd	nd
2019	6 089	214 638	2 034	118 879	1 989	96 929

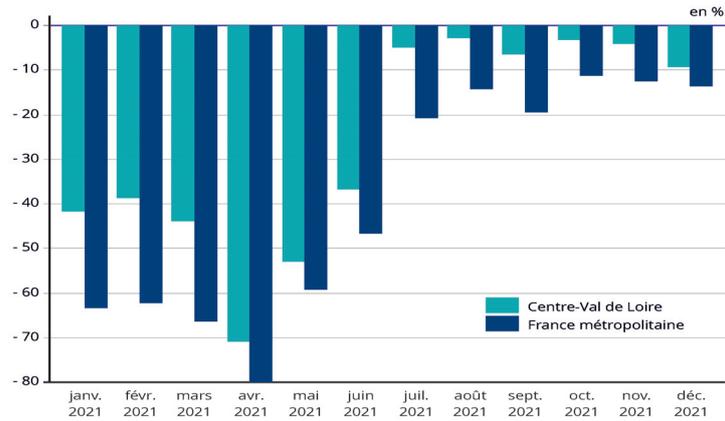
\* AHCT : Autres hébergements collectifs touristiques .

nd : non disponible.

Note : données définitives.

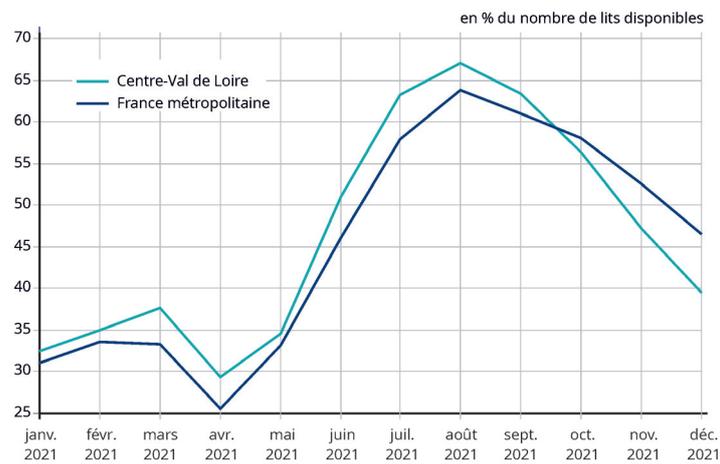
Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du Tourisme (CRT)

## ► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du Tourisme (CRT)

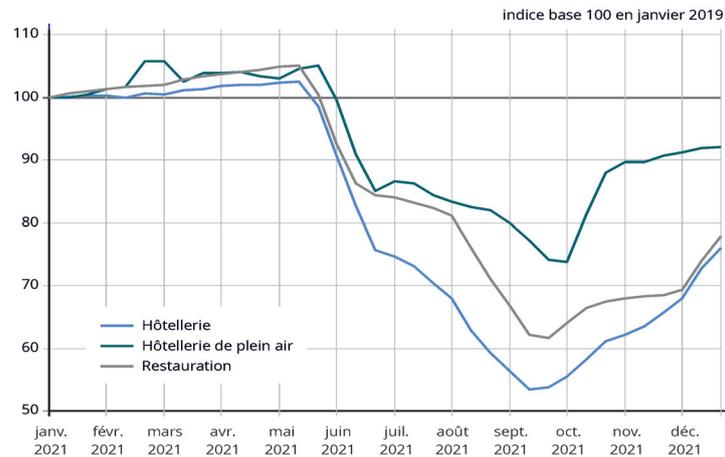
## ► 3. Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du Tourisme (CRT)

## ► 4. Évolution du chiffre d'affaires des 12 derniers mois - Centre-Val de Loire



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2021, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

Source : Insee, DGFIP

## ► 5. Nombre de nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels en 2021 (milliers)	Part de nuitées effectuées en 2021 par une clientèle non résidente (%)
Cher	459	12,2
Eure-et-Loir	429	14,1
Indre	259	10,8
Indre-et-Loire	1 105	15,4
Loir-et-Cher	739	11,0
Loiret	872	18,9
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>3 862</b>	<b>14,5</b>
France entière	118 195	21,3

Notes : données définitives.

**Avertissement** : dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

## ► 6. Nombre de nuitées dans les campings par département

Zonage	2021 (milliers)	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021	
		Mai-septembre 2019 (en milliers)	Évolution 2021/2019 (%)	par une clientèle non résidente %	sur emplacements équipés %
Cher	90	109	- 17,4	17,4	21,7
Eure-et-Loir	64	102	- 37,3	23,8	61,5
Indre	121	119	1,7	22,8	26,8
Indre-et-Loire	496	648	- 23,5	25,3	40,3
Loir-et-Cher	754	817	- 7,7	29,3	60,9
Loiret	195	238	- 18,1	37,5	20,4
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>1 721</b>	<b>2 034</b>	<b>- 15,4</b>	<b>27,8</b>	<b>46,0</b>
France métropolitaine	112 320	118 879	- 5,5	19,6	55,3

**Avertissement** : Pour les données régionale, les données concernent la période mai-septembre, pour celles de France métropolitaine il s'agit d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du Tourisme (CRT)

## ► 7. Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	en milliers	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 149	25 621
3 étoiles	1 571	46 353
4-5 étoiles	682	30 278
Non classés	460	13 727
<b>Total</b>	<b>3 862</b>	<b>115 980</b>

Note : données définitives.

**Avertissement** : dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

## ► 8. Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2021 (milliers)		Évolution 2021/2019 (%)	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	257	12 737	- 21,1	- 10,8
3-4-5 étoiles	1 379	94 630	- 13,9	- 11,3
Non classés	85	4 954	- 20,6	- 6,8
<b>Total</b>	<b>1 721</b>	<b>112 320</b>	<b>- 15,4</b>	<b>- 11,1</b>

Note : données définitives

**Avertissement** : Pour les données régionale, les données concernent la période mai-septembre, pour celles de France métropolitaine il s'agit d'avril à septembre.

Source : Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

### ► Pour en savoir plus

- Chalot, C., Piraux E., Stabilité de l'emploi salarié et forte baisse du chômage, Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n° 38, 27 avril 2022.

# Les effets de la crise sanitaire encore perceptibles dans certains secteurs

La crise sanitaire puis économique a inégalement touché les différents secteurs du transport. Si tous ont subi des baisses d'activité plus ou moins marquées en 2020, la reprise en 2021 profite davantage au transport de biens qu'à celui de personnes qui ne retrouve pas son niveau d'avant-crise. Comme en 2020, les pratiques cyclistes ont continué à bénéficier d'une situation favorable.

### Les transporteurs routiers de voyageurs plus affectés que ceux de marchandises

Fin 2021, la région Centre-Val de Loire compte 2 096 entreprises inscrites aux registres des transporteurs publics routiers détenant au total 2 405 licences de transport (marchandises et/ou voyageurs). Premières touchées par la crise sanitaire, les entreprises de transport routier de voyageurs connaissent encore des difficultés en 2021, en raison d'une reprise partielle des activités de transports extrascolaires et touristiques. Dans le transport routier de marchandises (transport pour compte d'autrui), malgré des disparités sectorielles, la situation se redresse rapidement en 2021, portée par le recours accru à la livraison ▶ **figure 1**.

Les entreprises font toutes face à des difficultés de recrutement, qui touchent l'ensemble des métiers du transport routier, plus particulièrement les conducteurs. Cette pénurie identifiée au niveau national et européen atteint uniformément le territoire régional.

La proportion des entreprises dont la situation financière s'est dégradée a légèrement augmenté en 2021, sans que cela se traduise par un accroissement des défaillances du fait des mesures de soutien économique.

### Le secteur aérien en léger rebond

En région Centre-Val de Loire, le trafic aérien de passagers, assuré en quasi-totalité par l'aéroport de Tours Val de Loire augmente de près de 30 % par rapport à 2020, mais reste toujours très inférieur à celui de 2019 avant la crise sanitaire (- 58 %) ▶ **figure 2**. Ainsi, 66 500 passagers sont recensés dans les aéroports de la région, quand ce nombre dépassait 206 000 en 2019 et avait chuté à 50 900 en 2020, marquée par les nombreux confinements et limitations de déplacements liés à la crise sanitaire. Ce rebond de la

### Encadré 1 : Une diminution des immatriculations de véhicules qui se poursuit

Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs par les entreprises ou les particuliers continue de baisser en 2021 ▶ **figure 3**, atteignant son plus bas niveau depuis le début des années 2010, avec un total de 68 500 véhicules (- 2 % par rapport à 2020). À l'inverse il augmente légèrement au niveau national (+ 2 %).

Le recul des immatriculations neuves au niveau régional masque des disparités d'évolution entre les différentes catégories de véhicules. Le nombre de véhicules particuliers neufs vendus en 2021 s'établit à 52 000 en Centre-Val de Loire, soit une baisse de 4 % en un an, alors qu'il stagne au niveau national. La diminution des immatriculations de véhicules industriels à moteur (- 3 %) est en opposition avec l'évolution moyenne française (+ 4 %).

Contrairement à la tendance observée pour les autres véhicules, le nombre d'immatriculations de véhicules utilitaires légers augmente au niveau régional de 5 %, cette amélioration restant cependant en deçà des + 8 % observés en moyenne nationale.

### Encadré 2 : Le vélo porté par le déconfinement

La fréquentation de l'itinéraire de la Loire à Vélo augmente de 7 % en 2021 par rapport à 2019, selon les relevés des compteurs automatiques. Au total, 49 400 passages sont enregistrés sur l'année 2021, malgré un nouveau confinement en avril et une météo estivale maussade. Concernant le vélo du quotidien, le réseau cyclable s'étend, avec 13 % d'aménagements cyclables en site propre supplémentaires en 2021.

Les compteurs des passages de vélos installés en France permettent d'observer une stabilité de la fréquentation entre 2021 et 2020 (hors confinement) et une augmentation de 28 % par rapport à 2019. Cette hausse s'observe aussi bien en semaine (+ 26 %) que le week-end (+ 33 %). Si elle concerne surtout le milieu urbain (+ 31 % hors confinement), les cyclistes ruraux ne sont pas en reste et ont généré 14 % de passages supplémentaires par rapport à 2019.

fréquentation est sensiblement équivalent à la reprise constatée au niveau national.

Les volumes de fret aérien transportés en Centre-Val de Loire stagnent à près de 2 550 tonnes, soit 5 % de moins que l'an passé. Ils transitent par l'aéroport de Châteauroux-

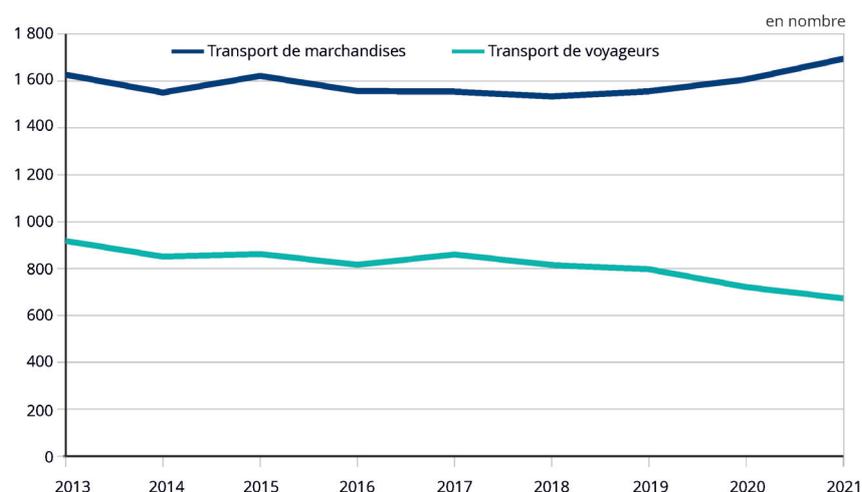
Centre, le seul de la région à exercer cette activité. ●

Aurélie Dubois, Frédéric Ledouble, Julien Olivier (Dreal Centre-Val de Loire)

### Pour en savoir plus

- CGDD, Chiffres clés du transport : édition 2021, mai 2021.
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire.
- Observatoire régional des transports Centre-Val de Loire <http://www.ort-centre.fr/>.
- Union des aéroports français
- Vélo & Territoires, Bulletin fréquentations vélo en France.
- Observatoire régional du tourisme Centre-Val de Loire, Fréquentation de La Loire à Vélo en Centre-Val de Loire 2021.

## ► 1. Évolution du nombre de licences de transport public routier



**Note :** les entreprises de transport doivent détenir une licence de transport par type pour exercer (activité réglementée), une entreprise pouvant détenir plusieurs licences.

Sources : GRECO-Infocentre, DREAL Centre-Val de Loire, extraction au 03/01/2022

## ► 2. Passagers des aéroports

Type de ligne	Centre-Val de Loire				France entière		
	Passagers en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Lignes nationales	22 871	- 43,7	172,5	4,6	- 41,0	33,3	2,4
Lignes internationales	43 553	- 73,2	2,5	0,9	- 64,7	28,7	4,8
Transit	22	- 97,5	- 57,7	- 3,9	- 57,7	38,0	- 3,9
<b>Total</b>	<b>66 446</b>	<b>- 67,5</b>	<b>30,5</b>	<b>1,6</b>	<b>- 58,0</b>	<b>30,5</b>	<b>4,1</b>
- dont lignes à bas coût (low cost)	61 390	- 67,5	30,5	1,5	- 53,9	52,6	10,3
- Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	92,4	///	///	///	///	///	///

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** données brutes.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports française

## ► 3. Immatriculations de véhicules neufs

Zonage	Véhicules particuliers	Véhicules utilitaires légers <sup>1</sup>	Véhicules industriels à moteur <sup>2</sup>	Ensemble des immatriculations <sup>3</sup>			
	2021 (nombre)	2021 (nombre)	2021 (nombre)	2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2021/2014* (%)
Cher	5 360	1 334	122	6 822	- 27,1	- 4,1	3,5
Eure-et-Loir	10 298	2 746	276	13 333	- 24,0	- 3,5	3,5
Indre	3 452	939	148	4 580	- 31,0	- 5,9	3,3
Indre-et-Loire	12 944	3 966	245	17 179	- 21,8	- 0,7	2,8
Loir-et-Cher	5 847	2 059	156	8 075	- 22,3	- 2,5	5,6
Loiret	13 810	4 245	371	18 489	- 22,4	- 0,5	3,6
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>51 711</b>	<b>15 289</b>	<b>1 318</b>	<b>68 478</b>	<b>- 23,7</b>	<b>- 2,1</b>	<b>3,6</b>
<b>France entière</b>	<b>1 693 037</b>	<b>443 305</b>	<b>45 795</b>	<b>2 189 270</b>	<b>- 21,5</b>	<b>2,1</b>	<b>4,5</b>

<sup>1</sup> : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

<sup>2</sup> : Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

<sup>3</sup> : y compris immatriculations de transports en commun.

\* : évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** données brutes.

**Champ :** les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero

## Définitions

### Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

### Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

### CAF/FAB :

Les échanges commerciaux sont valorisés CAF pour les importations (à la frontière du pays exportateur, "coûts, assurances et freté" inclus jusqu'à cette limite) et FAB pour les exportations (à la frontière du pays exportateur, « franco à bord », coûts, assurances et fret inclus à cette limite). Ils n'intègrent pas les échanges de matériel militaire.

### Catégories de demandes d'emploi établies par arrêté

**Catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;

**Catégorie B :** demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

**Catégorie C :** demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;

**Catégorie D :** demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;

**Catégorie E :** demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

### Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

### Commerciale (Secteurs d'activité) :

**Commerce de détail alimentaire:** boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, fruits et légumes, supérette...

**Commerce de détail en grande surface alimentaire :** (GSA) hypermarché, supermarché...

**Commerce de détail en équipement de la maison :** appareils électroménagers, meubles et autres équipements du foyer, revêtements muraux et de sols, magasin de bricolage...

**Commerce de détail en équipement de la personne :** articles de voyage, chaussures,

habillement, maroquinerie et textile, bijouterie, horlogerie, parfumerie, grands magasins...

**Commerce de détail en culture et loisirs :** articles de sport, buraliste, cycles, jouets, livres, journaux et papeterie, logiciels et ordinateurs, matériels et enregistrements audio, musicaux et vidéo, fleuriste, jardinerie.

### Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne. La durée du contrat varie de 6 mois à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Il n'y a pas de limite d'âge dans certains cas particuliers. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise.

Pour les contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la première année du contrat, 2 000 euros la 2<sup>e</sup> année et 1 200 euros la 3<sup>e</sup> année.

### Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi », a été mis en oeuvre en 2005. Il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il avait pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat était conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée était d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans pouvaient bénéficier d'un soutien de l'état sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne percevaient ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Ce dispositif a été supprimé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour faire place au PACEA.

### Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié.

La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

### Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

**CUI-Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) :** s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales. Depuis 2018, il est autorisé uniquement dans les départements d'outre-mer (DOM) ou pour les contrats exclusivement financés par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM).

**CUI-Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :** s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les parcours emploi compétences (PEC).

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en oeuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

► les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

► les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Sirene) ;

► les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

► les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins

deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime.

Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)

Formalité effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche d'un salarié et adressée à l'Urssaf, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Le champ de cet encadré porte sur l'ensemble des activités concurrentielles, hors intérim et secteur agricole.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

**Remarque :** il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette dernière dans les définitions).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / (DEFM)

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Demandeurs d'emploi de longue durée/ (DELD)

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus.

### Demandeurs d'emploi de très longue durée/ (DETLD)

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air).

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat,

pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

### Encours de crédit

Les encours de crédit en fin d'année correspondent au stock des crédits figurant au bilan des établissements financiers, à destination des entreprises ou des particuliers. D'une année sur l'autre, ces encours varient positivement en fonction de la distribution de nouveaux crédits et négativement en fonction du remboursement des crédits en cours.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM).

L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » :

► l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

► le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

## Exportations

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6<sup>e</sup> édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

## FAB/CAF

Les échanges commerciaux sont valorisés CAF pour les importations (à la frontière du pays exportateur, "coûts, assurances et fret inclus jusqu'à cette limite") et FAB pour les exportations (à la frontière du pays exportateur, "franco à bord", coûts, assurances et fret inclus à cette limite). Ils n'intègrent pas les échanges de matériel militaire.

## Flux routiers nationaux de marchandises

Le transport routier national comprend tous les flux de marchandises effectués par voie routière dont le chargement et/ou le déchargement est effectué dans la région, non compris les flux en provenance ou à destination d'un pays tiers.

## Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes "Atout France" en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

## Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

## Importations

Ensemble des biens et des services fournis par des non résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du "Système Européen des Comptes nationaux et régionaux" de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6<sup>e</sup> édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

## Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou à intérim « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

## Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

## Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

## Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les "fouilles en rigole" sont entreprises (cas des logements individuels).

## Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

## Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi notamment :

- du régime fiscal de la micro-entreprise ;
- du régime micro-social ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA.

Le régime peut concerner des activités commerciales, artisanales ou libérales, à titre principal ou complémentaire.

Sont exclus du régime :

- les activités rattachées à la Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les professions libérales réglementées ne relevant pas de la caisse de retraite de la Cipav (professions juridiques et judiciaires, professions de santé, experts comptables, agents généraux d'assurance...);
- les activités relevant de la TVA immobilière (opérations des marchands de biens, loctisseurs, agents immobiliers...);
- les activités artistiques relevant de la Maison des artistes ou de l'association Agessa ;
- les activités de dirigeant majoritaire d'une entreprise ;
- le cumul avec une activité de travailleur indépendant non salarié déjà immatriculé et relevant de la Sécurité sociale des indépendants.

Le régime de l'auto-entrepreneur a été initialement créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) n° 2008-776 du 4 août 2008 et est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La loi Pinel du 18 juin 2014 l'a transformé en régime du micro-entrepreneur à partir du 19 décembre 2014. Elle lui a imposé de nouvelles obligations comme l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans. Elle a également mis fin à l'exonération de la taxe pour frais de chambre consulaire et exigé le paiement de la cotisation foncière des entreprises dès la deuxième année d'activité et non plus à partir de la quatrième année. Elle a aussi prévu la fusion du régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Ainsi, depuis cette date, les entrepreneurs individuels relevant du régime fiscal de la micro-entreprise sont automatiquement soumis au régime micro-social.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les seuils de chiffre d'affaires permettant l'accès au régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social ont été doublés. Ils s'appliquent désormais aux entreprises dont le chiffre d'affaires de l'année civile précédente ou de l'avant-dernière année n'excède pas :

- 170 000 euros pour une activité de vente de marchandises, d'objets, d'aliments à emporter ou à consommer sur place, ou de fourniture de logement ;
- 70 000 euros pour une activité de services.

Ce régime doit être distingué de la catégorie des microentreprises définie par l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (LME) et précisée par le décret n° 2008-1354.

**Remarque :** Depuis janvier 2011, le micro-entrepreneur peut bénéficier du statut de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) en affectant à son activité professionnelle un patrimoine spécifique séparé de son patrimoine personnel. Il conserve toutefois le régime fiscal et social forfaitaire lié au régime de la micro-entreprise.

Ce régime doit être distingué à la fois du régime micro-fiscal (dit parfois régime fiscal de la micro-entreprise) ainsi que de la catégorie des micro-entreprises définie par l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (LME) et précisée par le décret n° 2008-1354.

Parmi les micro-entrepreneurs, il convient de distinguer :

➤ ceux ayant déclaré un chiffre d'affaires positif. Ils sont "économiquement actifs".

➤ ceux n'ayant pas déclaré de chiffre d'affaires pendant la période observée. Leur activité est intermittente ou achevée sans qu'ils aient été radiés. Ils sont "administrativement actifs" "sans être" économiquement actifs".

### Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2, 2008)

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév.2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2003).

La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée (NA, 2008)

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés "standard" : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes.

Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse éco nomique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés "A xx" où "xx" représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

➤ A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

➤ A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

➤ A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

➤ A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

➤ A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

➤ A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

➤ A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

### Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

### Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement.

La démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1<sup>er</sup> avril 2021, cela correspond à un montant de 497,50 €.

### Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

La mise en oeuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables,

un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand, et dans le cadre de CUI-CIE dans les DOM ou par les conseils départementaux sous certaines conditions (voir définition du CUI-CIE).

L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 % (voir jusqu'à 80 % pour les résidents de QPV et de ZRR) dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

### Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

### Population active (BIT)

La population active dite "au sens du BIT" regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

### Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

### Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

### Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres

(emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

### **Tonne-kilomètre (tkm)**

Unité de mesure de la quantité de transport, qui correspond au déplacement d'une tonne sur un kilomètre. Ainsi, un chargement d'une tonne transportée sur 50 km est comptabilisé comme 50 tkm ; autant qu'un chargement de 10 t transporté sur 5 km.

### **Transport routier national**

Comprend tous les flux de marchandises effectués par voie routière dont le chargement et/ou le déchargement est effectué dans la région, non compris les flux en provenance ou à destination d'un pays tiers.

### **Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

### **Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

### **Taux de couverture**

Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services). La différence entre ces deux valeurs est appelée solde du commerce extérieur.

### **Taux de création d'entreprises**

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier de cette même année.



# Reprise menacée

---

## Insee Bilan Économique

Juin 2022

Après une année de recul de l'activité économique, 2021 est une année de reprise. Les niveaux d'activité d'avant-crise sont dépassés en fin d'année dans la région et dans tous les départements hormis l'Indre et le Cher. Le recours à l'activité partielle recule nettement et se rapproche de la situation en 2019. La hausse de l'emploi salarié (+ 2,5 % sur l'année) et la baisse du chômage (6,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre) sont marquées. Les effets de certaines mesures de soutien des entreprises, pour leur permettre de traverser la crise, sont encore observables, notamment au travers de leur faible endettement bancaire net. Cependant des fragilités perdurent, pour les secteurs de l'industrie et de l'hébergement-restauration en particulier, dont l'activité reste en deçà de celle avant la crise sanitaire. Les tensions sur l'approvisionnement et le marché du travail commencent à se répercuter sur les prix, et viennent menacer la reprise.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN 2262-5668  
REF. Insee Conjoncture  
Centre-Val de Loire n° 39  
Juin 2022